

Météo
Ensoleillé,
chaud et humide
min 18 / max 29
page S 16

Arts
Suzanne Lévesque
tous les matins à la télé
page E 1

Vivre
Pleins gaz
page C 1

Girerd
QUI... DORE À
RAISON
NOUS, TOUT CE
QUE NOUS
SOUSHAITONS,
C'EST QU'IL
SOIT BEAU
LES
CARACTÉRISTES
ONT BESOIN
DE VIVRE
NON! ?

Index

Annonces classées	
- immobilier	D10 à D15
- marchandises	D15 et D16
- emplois	D16 et D17
- automobiles	D17, D18 et E5
- propositions d'affaires	D6
Arts et spectacles	
- informations	E1 à E5
- ciné-horaires	E4
- télé-horaires	E2
- télévision	E1
Bandes dessinées	
Bridge	D13
Décès	E6
Économie	D1 à D9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D10
Feuilleton	D11
Horoscope	D12
Le monde	B3, E7 et E8
Mots croisés	D14
Mot mystère	D15
Têtes d'affiche	C5
Vivre	C1 à C6
SPORTS	
- Réjean Tremblay	S5

Pas de blâme au policier qui a abattu François

ÉRIC TROTTIER

Le comité de déontologie policière ne retient aucune faute contre le sergent-détective Michel Tremblay, du service de police de la CUM, qui a abattu Marcellus François d'une balle en plein front, le 3 juillet 1991.

Dans un rapport d'une centaine de pages dont *La Presse* a obtenu copie, le comité se dit d'avis que le coup de feu du sergent Tremblay était «justifié».

«La preuve démontre que le sergent Tremblay n'a pas utilisé son arme de façon imprudente et en manquant de discernement à l'égard de Marcellus François», écrivent les trois coauteurs du rapport, l'avocat Richard Iuticone, le policier Michel Groulx et Keder Hyppolite, membre influent de la communauté noire de Montréal.

Pour en arriver à cette conclusion, le comité a pris en considération le fait qu'Edson Ford, le conducteur de la voiture dans la-

quelle prenait place la victime, n'a pas obéi à l'ordre des policiers de s'immobiliser.

Pis: Ford a tenté de fuir en mettant son véhicule en marche arrière lorsque le sergent Tremblay, le tenant en joue, a lancé: «Freeze! Police! Ne bouge pas!» Pendant ce temps, Marcellus François, qu'on prenait pour un suspect dangereux et armé, a fait un geste qui a laissé croire aux policiers qu'il s'apprêtait peut-être à empoigner une arme.

Craignant pour sa vie, le ser-

gent Tremblay n'avait d'autre choix que de tirer.

Voilà la principale conclusion de l'enquête de 42 jours menée par le Comité de déontologie policière sur l'intervention de la police de la CUM du 3 juillet 1991.

À l'origine de cette affaire, une tentative de meurtre survenue deux jours plus tôt, à Montréal, qui a conduit à l'hôpital Juan Francisco Castillo atteint de nombreux coups de feu.

L'enquête des policiers les dirigeait vers deux suspects: Kirt

Haywood et Carol Richards. Ce sont eux qu'ils croyaient intercepter, le 3 juillet, quand le drame est survenu en début de soirée, en plein centre-ville de Montréal.

Peu de temps avant le drame, les policiers avaient cru trouver l'emplacement de la «cache» des suspects (Haywood et Richards), au 270, rue Bourget, dans le quartier Saint-Henri. Ils s'étaient même rendus sur place pour y ef-

VOIR FRANÇOIS EN A 2

Une météorite sème l'émoi au Québec

**DENIS ARCAND
ÉRIC TROTTIER**

Ou bien des dizaines de milliers de personnes ont halluciné après avoir lu *L'Étoile mystérieuse*, un album de Tintin, hier soir, ou alors une météorite a explosé quelque part sur la Rive-Sud un peu après 20 h.

La déflagration qui a été entendue sur une vaste superficie allant d'au moins Montréal à Québec, de Sherbrooke à Mont-Laurier, a été selon de nombreux témoignages précédée d'une boule de feu et d'une traînée blanche.

La Presse a reçu de nombreux appels de gens indiquant avoir aperçu le corps céleste dans sa chute et entendu son impact.

La plupart des appels situaient l'impact quelque part dans la région de Varennes, Verchères et Sainte-Julie, sur la Rive-Sud, en aval de Montréal. Le quotidien *La Tribune*, de Sherbrooke, ainsi que le *Soleil* de Québec ont aussi reçu de nombreux appels. Selon Vincent Jarry, d'Environnement Canada, même l'aérodrome militaire de Trenton, en Ontario, a reçu des appels de citoyens témoignant du même phénomène céleste.

L'agence Presse Canadienne citait hier soir Manella Salvatore, une sismologue de l'Université de Montréal, dont les instruments auraient relevé une onde de choc de 3,8 à l'échelle Richter, avec un épicycle près de Sainte-Julie. Elle a précisé que cette onde de choc n'était assurément pas le résultat d'un tremblement de terre: «C'est hors de l'ordinaire, on ne voit pas ça très souvent.»

Par contre, le père Paul-Émile Tremblay, de l'observatoire sismologique du Collège Brébeuf, a affirmé que les aiguilles de ses sismographes étaient demeurées tout à fait à plat hier soir.

Une météorite est un fragment d'astéroïde ou de comète filant à plus de mille km/sec et il faut qu'il soit très gros pour ne pas être entièrement pulvérisé par l'atmosphère. Il est très rare qu'une météorite touche le sol.

Guy Meunier, un citoyen de Sainte-Brigitte, sur la rive sud de

VOIR MÉTÉORITE EN A 2

Les Rangers reprennent enfin la Coupe Stanley



Mike Keenan savoure avec ses joueurs la conquête de la coupe que les Rangers attendaient depuis 54 ans.

RÉJEAN TREMBLAY
envoyé spécial
La Presse À NEW YORK

Ca faisait 54 ans que New York attendait la Coupe Stanley. La vieille malédiction lancée par Red Dutton, le directeur général des Americans de New York, avait pris un poids étouffant pour les Rangers et pour la ville. Et hier soir, au Madison Square Garden, c'est toute une ville qui souffrait avec son équipe de hockey. Comme jamais avant dans l'histoire de la Ligue nationale.

Finalement, enfin, les Rangers ont gagné le septième

match de la finale contre les Canucks de Vancouver, l'emportant 3-2 grâce à un but de Mark Messier, leur capitaine.

Brian Leetch, le brillant défenseur des Rangers, a été choisi le meilleur joueur des séries et a reçu le trophée Smythe.

Mais rien ne pouvait faire plus plaisir à Leetch que cet appel de Bill Clinton, le président des États-Unis. Leetch répondait aux questions des journalistes qui avaient envahi la salle de presse quand la voix du président des USA s'est fait entendre.

Leetch est Américain... et a voté pour Clinton aux dernières élections: «Félicitations Brian, toute l'Amérique est fière de toi

et des Rangers. Nous avons crié, sauté, nous avons eu peur pendant tout cet incroyable match. En tant qu'Américain, je me suis identifié à vous et aux Rangers, surtout que pendant toute ma carrière, j'ai eu à disputer des septièmes matchs pour gagner mes campagnes. Félicitations à vous et à la ville de New York qui aura une très bonne raison de célébrer et de fêter au cours des prochains jours», a dit le président Clinton, la voix enrouée d'avoir trop crié pendant la soirée.

À ma connaissance, c'est la première fois qu'un président des États-Unis prend la peine de téléphoner ainsi pendant une conférence de presse. Ça en dit

long sur l'incroyable intérêt généré par cette série finale pas comme les autres.

Quand les Rangers ont finalement gagné, il était 23 heures moins une minute. Le Madison Square Garden a littéralement explosé de feux d'artifice. Les joueurs se sont embrassés, ils ont crié leur joie, ont posé des casquettes célébrant leur championnat sur leur tête trempée et ont commencé à célébrer leur victoire.

VOIR COUPE EN A 2

Bourque privilégiera le bénévolat

GILLES GAUTHIER

Pierre Bourque veut mettre sur pied des «comités de citoyens» groupant, dans chacun des 51 districts, 200 bénévoles qui s'occuperont au début d'environnement et d'embellissement.

Il entend nommer un lobbyiste qui défendra en permanence les intérêts de Montréal auprès du gouvernement provincial à Québec. «L'avenir de Montréal se décide souvent par des lois faites à Québec», a-t-il expliqué hier au cours d'une entrevue. «À quoi sert-il de gueuler contre le gouvernement après que les lois sont adoptées?»

M. Bourque annonce la mort du puissant secrétariat général de la municipalité et de plusieurs «structures» mises sur pied par l'administration actuelle, mais garantit la sécurité d'emploi des fonctionnaires, tout en voulant faire une place à la jeunesse dans la fonction publique.



Pierre Bourque

Il veut réduire sinon éliminer l'intervention des sociétés paramunicipales dans le développement économique: peut-être l'une d'entre elles continuera-t-elle à faire du remembrement (de terrains), «mais la partie entre-

preneuriale doit être laissée aux entreprises».

M. Bourque donnera un pouvoir décisionnel aux citoyens qui seront directement touchés par un projet dans leur milieu. «Si un certain pourcentage de personnes ne sont pas contentes parce qu'on attente à leur qualité de vie, en construisant par exemple des condos à côté d'unifamiliales, nous nous engageons à les consulter obligatoirement et à changer la décision si les gens ne sont pas majoritairement d'accord».

Largelement autonomes, dirigés par un conseil d'administration, les comités de citoyens seront dotés d'un budget par la Ville et leur rôle sera de «sensibiliser, animer, faire participer à l'action», a expliqué M. Bourque.

Un district électoral comptant environ 20 000 citoyens, poursuit l'aspirant-maire, le recrutement de 200 bénévoles fera en sorte

VOIR BOURQUE EN A 2

Les pensions alimentaires restent imposables... pour l'instant du moins

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

La Cour suprême suspend l'exécution du jugement de la Cour fédérale d'appel qui rend inconstitutionnelle l'obligation de déclarer les prestations de pension alimentaire pour les enfants comme un revenu imposable.

Dans une décision unanime rendue sur le banc hier matin, la Cour suprême s'est en effet rendue aux arguments de la Couronne qui demandait la suspension du jugement afin de rétablir la «stabilité» dans le monde de la fiscalité familiale.

La confusion règne depuis que la Cour fédérale d'appel a donné raison à Susan Thibaut en jugeant discriminatoire l'exigence de payer l'impôt

sur les pensions alimentaires pour enfants.

La décision d'hier signifie que la loi continue de s'appliquer comme c'était le cas avant l'arrêt Thibaut et que les pensions seront imposables tant que la Cour suprême n'aura pas dit son dernier mot sur la question.

Première semaine d'octobre

On ne sait pas encore si la Cour suprême acceptera de se prononcer sur le fond de la question en acquiesçant à la demande d'appel du gouvernement fédéral qui a été déposée il y a quelques semaines.

Toutefois, le juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer, a averti hier les avocats que si la cour accepte d'entendre la cause, elle sera entendue

VOIR PENSIONS EN A 2

J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances - J'ai besoin de vacances

GRÈCE - TURQUIE 2, 9 sept. Croisière, 7 jours 3 jours à Athènes 4 jours, tour classique 2499\$	GRAND TOUR DE TURQUIE 15 jours, 23 repas 22 septembre 2250\$	DÉPARTS DE GROUPE, SEPT. TUNISIE 9, 16 septembre 1994 Grand tour + séjour Hôtel Palm Beach Tous les repas, 16 jours 1599\$	MALTE 10, 17, 24 sept. 1994 Séjour à l'hôtel Présidente****, 2 sem. Combiné, Sicile-Malte, 2 sem. 1799\$	COMBINÉ, TUNISIE-MALTE 2 semaines 1899\$	CORSE 7 septembre 1994 17 jours, 3 jours à Paris 2 repas par jour Minicroisière, visites guidées 1979\$	LYON.....699\$ SALE.....699\$ MULHOUSE.....649\$ PARIS.....629\$ LONDRES.....699\$ BRUXELLES.....499\$ AMSTERDAM.....625\$ ATHÈNES.....629\$	ISTANBUL.....899\$ BARCELONE.....799\$ ROME.....649\$ ALGER.....999\$ TUNIS.....899\$ CASA.....699\$ TEL-AVIV.....1179\$ F. LAVERDÈRE.....229\$	VOL SEULEMENT VANCOUVER.....519\$ CALGARY.....469\$ CANCUN.....299\$ VANABERO.....199\$ PUNTA CANA.....299\$ PUERTO PLATA.....199\$ SAINT-MARTIN.....519\$ MARTINIQUE.....499\$	COSTA RICA.....545\$ BANGKOK.....1419\$ TOKYO.....1245\$ BAKAR.....1460\$ HAÏKOU.....1769\$ GUARAJ.....1069\$
--	---	--	--	--	---	---	--	--	--

multi-voyages
Permis du Québec
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements
consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Demain dans La Presse



Sortir

Tout est là!

On y aura mis le temps — et beaucoup d'argent — mais le Vieux-Port de Montréal est finalement devenu ce lieu public animé dont rêvaient certains hommes politiques et architectes, il y a une quinzaine d'années. En ce début d'été que plusieurs passeront en ville, notre collaboratrice Sonia Sarfati est allée se promener dans le port et y a trouvé de quoi divertir chacun... et sa mère pendant de nombreuses heures. Demain, dans le cahier SORTIR.

Précision

La Presse, dans sa livraison de samedi dernier, faisait état de la grave crise financière à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). Or, la Magnéthèque, qui fournit des livres sonores à quelque 5000 handicapés de la vue,

tient à les rassurer. En effet, la Magnéthèque est un organisme sans but lucratif totalement distinct de l'INCA-QUEBEC. En conséquence, le service du livre sonore au Québec n'est nullement menacé.

Insolite

Réclamation de 657 billions

Reuter
CARSON CITY, Nevada

Un menuisier réclame 657 billions au Nevada en remboursement de bons du Trésor achetés 1000\$ en février 1865.

Cette somme à 12 zéros, représente, explique-t-il, le capital et les 24 pour cent d'inté-

rets annuels des bons émis par l'État naissant du Nevada.

Les autorités actuelles, confortées par un jugement rendu en juillet, font valoir qu'il y a une limite dans le temps pour réclamer le remboursement d'obligations.

Obstiné, le menuisier a saisi la Cour suprême du Nevada qui a ordonné lundi un nouveau jugement.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue

Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;

● à Montréal : collecte spéciale 30^e anniversaire, Journal de Montréal, salle d'expédition, 4545, rue Frontenac, de 9 h à 20 h. Objectif : 1300 donateurs.

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

015

à quatre chiffres

2469

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES 285-7111
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé- 285-7306
Vacances, Voyages 285-7285
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USP6003682) Champlain N.Y. 12018-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



24-3

CODE DU JOUR

MERCREDI
15 JUIN 1994

Le prix de l'essence encore en baisse

LISA BINSSE

Le dernier redressement du prix de l'essence ordinaire à la pompe, qui remonte au 6 juin, commence depuis quelques jours à s'effriter. Le prix de l'essence oscillait hier entre 49,9 et 59,9 cents le litre.

«C'est perpétuel, de déclarer hier M. Jacques Viau, porte-parole de Petro-Canada, et indicatif d'un été chaud.» Il est évi-

dent que le marché n'accepte pas l'essence à 59,9 cents le litre, prix qui se rapproche du coût de remplacement des pétroliers.

M. Louis Forget, directeur principal affaires publiques et gouvernementales chez Ultramar, ne s'explique pas cette reprise de la guerre des prix dont les automobilistes sont les seuls bénéficiaires. «Je suis à court d'explications.» A 58,9 cents le litre, a-t-il rappelé, l'essence se vend en deçà des coûts de production.

Au départ, le prix avait été haussé à 58,9 cents le litre et n'avait pu être maintenu que quelques jours avant de commencer sa descente. Le prix a alors été redressé à 59,9 cents le litre. La plupart des détaillants ont d'abord suivi, puis, peu à peu, de façon très éparpillée, les prix ont commencé à reculer.

A Montréal hier, les prix allaient de 49,9 à 59,9 cents le litre. Sur la Rive-Sud, plus particulièrement à Longueuil, l'essence ordinaire coûtait 53,9 cents le litre,

mais on en trouvait aussi à 52,9 cents.

Cette fois-ci, l'industrie semble déterminée à maintenir le prix à 59,9 cents le litre, ce qui explique probablement pourquoi le recul du prix n'est pas uniforme.

Entre-temps, le prix du brut (avec lequel les guerres de prix n'ont rien à voir) poursuivait sa remontée pour s'établir à 18,95\$ US à la clôture des marchés. Mardi dernier, le prix spot du West Texas Intermediate se situait à 17,75\$ US le baril.

SUITE DE LA UNE

FRANÇOIS

Pas de blâme au policier qui a abattu François

fectuer une perquisition, mais ne les avaient pas retrouvés.

En fin d'après-midi, ils pensent toutefois les avoir retracés à bord d'une Pontiac Bonneville. S'ensuit une longue filature qui mène les deux suspects, accompagnés de deux femmes, Lisa Stouffer et Carol Williams, ainsi que plusieurs policiers installés dans des voitures banalisées, à travers les rues de la ville.

Dirigés par le sergent Tremblay, les policiers décident finalement d'intercepter les suspects au coin des rues McGill et Saint-Antoine. On connaît la suite.

Blâmes

Des 20 policiers impliqués dans la filature et l'interception du véhicule dans lequel se trouvait François, Ford et les deux femmes, seulement deux sont à blâmer, conclut le Comité de déontologie: le lieutenant Pablo Pala-

cios, du poste 24, et le sergent-détective Daniel Barbeau, de la section technique.

Le comité reproche au lieutenant Palacios (qui a aussi appris hier qu'il avait été défilé par Yves Prud'homme à l'élection à la tête de la Fraternité des policiers de la CUM), d'avoir effectué une arrestation abusive des trois autres occupants du véhicule, après la mort de François.

Le lieutenant Palacios connaissait bien Kirt Haywood. Aussi, quand il a réalisé que ses collègues avaient commis une «erreur sur la personne», bref, qu'ils avaient «immobilisé» de mauvais suspects, il a quand même appréhendé les trois autres occupants du véhicule, les emmenant au poste 24 pour interrogatoire.

Le comité estime que le lieutenant n'avait aucun motif raisonnable de croire que ces trois individus étaient reliés à la tentative de meurtre impliquant Haywood et Richards. «Le lieutenant Palacios a abusé de son autorité en détendant M. Ford ainsi que Mmes Williams et Stouffer», jugent les auteurs.

Quant au sergent-détective Barbeau, il est réprimandé pour avoir effectué, le matin même de l'intervention qui a mené à la mort de Marcellus François, une perquisition illégale (sans mandat) au domicile de Kirt Haywood.

Le sergent Tremblay, qui oeuvre maintenant au sein de la brigade des incendies criminelles, a sûrement eu une petite pensée pour l'ancien directeur Alain Saint-Germain, qui l'avait blâmé publiquement et muté sur une tablette, au lendemain de l'opération ratée du 3 juillet. Le coronar Harvey Yaroski, dans un rapport datant de mai 1992, avait décrété que le sergent avait commis une «grave erreur» en tirant sur Marcellus François.

Pour sa part, le lieutenant Palacios n'avait pas encore lu la décision du comité, quand La Presse l'a joint hier soir: «Être confronté à la même scène, aujourd'hui, avec les mêmes données, je crois que je prendrais la même décision; je les emmènerais au poste pour les interroger. Mettez-vous à ma place; il fallait agir très vite.

Je crois avoir pris la décision qui s'imposait».

Le président de la Fraternité des policiers, Yves Prud'homme, a indiqué de son côté qu'il étudierait la possibilité de porter la cause des deux policiers réprimandés en appel.

Enfin, l'affaire ne s'arrête pas là: le lieutenant Palacios et le sergent-détective Barbeau sont convoqués à nouveau devant le comité de déontologie, le 23 juin, pour leurs sentences.

Par ailleurs, le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, conserve toujours sur son bureau, depuis le 30 mars en fait, un autre rapport, celui du juge Albert Malouf, sur l'administration et les activités de la police de la CUM. Ce rapport n'est pas encore public.

Quant à Carol Richards, il attend de subir son procès pour la tentative de meurtre du 1er juillet 1991. Son acolyte, Kirt Haywood, a été assassiné trois mois après le drame ayant entraîné la mort de Marcellus François. Personne n'a été arrêté à ce jour relativement à ce meurtre. □

PENSIONS

Les pensions alimentaires restent impossibles... pour l'instant du moins

durant la première semaine d'octobre.

Tout porte donc à croire que la Cour suprême acceptera d'entendre la cause et qu'on le saura officiellement d'ici une dizaine de jours. M. Lamer a en effet précisé que la cour entendait disposer de cette affaire avec «célérité».

La cour a rendu sa décision après avoir entendu les arguments de l'avocat de la Couronne, Claude Joyal, de l'avocat de Mme Thibault, Michel Bernier et de Trisha Jackson, l'avocate de Scope, un groupe représentant les mères qui reçoivent des pensions alimentaires.

Me Bernier a expliqué qu'il n'était pas surpris, ni déçu de la décision.

«Dans les faits, ça ne change pas beaucoup de choses. On disait depuis le jugement que les personnes imposées devaient conti-

nuer à payer leurs impôts sur les pensions alimentaires, à moins de prendre le risque de payer de l'intérêt au cas où la Cour suprême déciderait de renverser le jugement», a-t-il expliqué.

En cour, il a d'ailleurs précisé que Mme Thibault était tout à fait prête à accepter la suspension de l'exécution du jugement. Le ministre de la Justice, Allan Rock, a dit quant à lui qu'il était ravi, même s'il ne s'agit que d'une des étapes de tout le processus.

«Je suis très content. Je pense que c'est très important d'avoir une stabilité jusqu'à ce la cour considère la cause de Mme Thibault», a affirmé M. Rock hier après-midi à la sortie des Commun-

Dissiper la confusion

L'importance de dissiper la confusion a d'ailleurs été l'essentiel de l'argumentation présentée par la Couronne.

Un juge a toutefois demandé à haute voix si l'importance de la

suspension de l'exécution du jugement n'était pas plutôt liée au fait que c'est une façon de s'assurer que les personnes les plus démunies ne soient pas prises de court, si la Cour décidait éventuellement de renverser le jugement Thibault.

Si le jugement est renversé, elles seraient en effet forcées de payer l'impôt auquel elles se seraient soustraites en attendant la décision finale de la Cour suprême.

Seules les représentantes de Scope, qui avaient plaidé contre la suspension, ont été franchement déçues par la décision. Selon Trisha Jackson, la décision du tribunal ne réinstaurera pas la stabilité dans le monde de la fiscalité familiale et bloque inutilement un processus de réforme légale des plus importants.

En attendant, dit-elle, il est très important que les femmes ne se laissent pas décourager et continuent à informer officiellement Revenu Canada qu'elles s'opposent à payer l'impôt sur les pen-

sions alimentaires qu'elles reçoivent pour leurs enfants.

«C'est très important que les femmes continuent d'envoyer ces avis d'opposition parce que si la Cour suprême nous donne finalement raison, on ne remboursera que celles qui ont envoyé de tels avis», a ajouté Judy Poulain, porte-parole principale du groupe, qui représentent environ 2000 mères.

Hier, l'avocat de la Couronne a expliqué qu'environ 2000 avis d'opposition ont été signifiés à Revenu Canada depuis l'arrêt Thibault.

M. Rock a aussi rappelé hier que même si la Cour suprême a été invitée à se prononcer sur le fond des questions de droit que pose l'imposition des pensions alimentaires, le gouvernement continue ses travaux pour trouver une façon de réformer la loi qui réponde aux questions de fonds soulevées par la cause Thibault.

Si le gouvernement perd sa cause, il devra rembourser environ 300 000\$ en impôts trop perçus. □

COUPE

Les Rangers reprennent enfin la Coupe Stanley

À 23 h 07, on se promenait déjà avec des copies du New York Post clamant en Une: «La Coupe est à nous!» et en dernière page: «Le plus grand spectacle sur glace!»

Pendant vingt minutes au moins, la foule a continué à applaudir et à crier pendant que le commissaire Gary Bettman donnait la Coupe Stanley à Mark Messier. Messier était radieux, transfiguré par la joie: «C'est tellement plus difficile de gagner une Coupe à New York qu'à Edmonton, on ne peut pas comparer», de dire Messier.

MÉTÉORITE

Une météorite sème l'émotion au Québec

Montréal, est typique des dizaines de témoins qui ont téléphoné à La Presse hier soir: «La boule de feu et sa traînée blanche étaient très visibles sur le ciel bleu. Ça s'est allumé comme du magnésium (un métal qui dégage une lumière aveuglante en brûlant), puis à peu près 45 secondes plus tard, c'a explosé.»

Boum supersonique

Selon l'astrophysicien Gilles Fontaine, de l'Université de Montréal, il est très peu probable que la déflagration entendue par tant de gens ait été produite par l'impact au sol. «Ma maison a tremblé, à Saint-Hubert, quand c'est arrivé, mais il reste que c'est

Puis, Messier a passé le Saint-Graal à Kevin Lowe, son vieux copain d'avec les Oilers d'Edmonton: «La Coupe revenait ensuite à Kevin. C'est la tradition de respecter l'ancienneté. Après, c'était Tikkanen et après tous les gars», de dire Messier.

À un moment donné, Messier est allé porter la Coupe à Mike Keenan, le controversé coach des Rangers. Jamais on n'a vu un sourire aussi heureux sur le visage d'un coach. Pendant toute la finale, Keenan a prêté flanc à des rumeurs et sa façon de diriger ses équipes, au fût et à l'émotion, ne fait pas l'unanimité.

Mais Messier l'a serré contre lui et le Garden a explosé encore une fois: «Je veux dire quelque chose à propos de Mike Keenan», a déclaré Messier: «J'ai été choyé

très certainement le résultat du boum supersonique, a-t-il expliqué.»

Beaucoup de gens ont téléphoné d'endroits éloignés les uns des autres, pour dire que le corps céleste avait terminé sa course assez près de chez eux: «Ce n'est pas surprenant et ça s'explique par la difficulté de se faire une bonne idée de ce que l'on voit dans le ciel, a indiqué Fontaine. Je ne dis pas que tout le monde se trompe, mais d'expérience, on sous-estime toujours très fortement ces distances parce qu'on n'a pas de point de référence dans le ciel pour évaluer la troisième dimension. On peut avoir eu l'impression que c'était tout proche, même si la météorite est passée à 30 km d'altitude.»

Urgences environnement Québec, la Sécurité civile et même

de pouvoir le connaître un peu plus intimement que mes compagnons parce que j'étais le capitaine. La veille du match, Mike a prononcé le discours le plus poignant et le plus émouvant que j'aie entendu en 16 ans de carrière. Il a nous dit comment il croyait en nous et comment nous avions tout ce qu'il fallait pour vivre la plus grande émotion de notre vie».

Les Rangers ont entrepris le match appuyé par une foule survoltée, tendue, prête à exploser. Aidés par l'arbitre Gregson qui a décerné les trois premières pénalités aux Canucks, les Rangers ont pris une avance de 2-0 grâce à des

l'Énergie atomique du Canada sont parmi la multitude d'organismes plus ou moins en état d'alerte hier, cherchant tous à retrouver la météorite.

Pourquoi l'Énergie atomique? «Il n'est pas impossible que cette pierre dégage naturellement des radiations, a déclaré Vincent Jarry, d'Environnement Canada. C'est pourquoi nous avons demandé à l'Énergie atomique du Canada de nous prêter assistance si nous la retrouvons.» Si elle était

but de Brian Leetch et d'Adam Graves, deux buts préparés par les Russes Zubov pour le premier et Zubov et Kovalev pour le deuxième.

En deuxième, le capitaine des Canucks Trevor Linden a porté la marque à 2-1 mais Messier, en fin de deuxième période, a semblé sceller le match en déjouant McLean.

Comme pendant toutes les séries, Vancouver n'a pas abandonné et Linden, en avantage numérique, a compté pour rendre intolérable la tension dans le Garden pendant les 15 dernières minutes de jeu.

Jusqu'à la dernière seconde de jeu, quand la foule s'est mise à scander 1940, 1940, 1940.

La malédiction de Red Dutton était enfin exorcisée! □

retrouvée, c'est la Commission géologique du Canada qui en prendrait possession.

C'est la Sûreté du Québec qui a la responsabilité des recherches, qui visent les rives sud et nord, à l'est de Montréal.

Dans l'Antiquité, ces phénomènes étaient perçus comme des signes annonciateurs d'événements importants et rares. Est-il nécessaire de rappeler que trois heures après l'apparition, les Rangers allaient remporter leur première Coupe Stanley en 54 ans? □

Les personnes qui ont une maladie mentale, les accepter, c'est fondamental.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

NOTRE
fameux

Solde ANNUEL

épargnez 60%
JUSQU'À

Literie • Matelas • Bain • Table • Parures de fenêtres • Porcelaine, cristal & cadeaux

ROCKLAND
341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

282-9525

Jusqu'à 2 000 lits d'hôpitaux fermés cet été?

On ne fait qu'ajuster l'offre à la demande durant les vacances, plaide la Régie régionale

SOPHIE BEAUDOIN

■ La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec dénonce la fermeture de 1 638 lits dans les hôpitaux durant la période des vacances. On craint même que ce nombre n'atteigne 2 000 à cause des compressions budgétaires.

La présidente de la FIQ, Mme Jenny Skene, trouve inacceptable que cette procédure soit devenue une routine dans les hôpitaux du Québec.

«Les fermetures de lits sont maintenant plus longues qu'auparavant, ce qui augmente le nombre de personnes sur les listes d'attente pour les chirurgies électives», a-t-elle déclaré.

Selon elle, le nombre de lits fermés est plus important que par les années précédentes et, malheureusement, on a tendance à considérer cette situation comme normale.

«Pour les gens à qui on a annoncé un cancer, ou pour une personne âgée qui s'est brisée la hanche, la situation n'est en rien normale. Ces personnes doivent attendre six mois, un an. Elles n'en meurent pas, mais la maladie a le temps de s'installer et le temps de récupération

peut être plus long», a souligné Mme Skene.

De son côté, Mme Pierrette Rolland, responsable des soins de courte durée à la Régie régionale de Montréal-Centre, préfère mettre la pédale douce. Selon elle, la fermeture des lits n'entraîne pas une diminution des services à la population.

«C'est vrai qu'il y a moins de disponibilité, surtout en chirurgie, mais les gens sont généralement en vacances. On ne fait qu'ajuster l'offre à la demande», dit-elle.

De plus, selon Mme Rolland, le nombre de lits fermés pour cette année est sensiblement le même que l'année dernière et continue d'affecter principalement les séjours de courte durée pour les adultes et les enfants en pédiatrie.

Même son de cloche du côté de l'Association des hôpitaux du Québec. Selon Robert Nadon, porte-parole, il est trop tôt pour déterminer quel sera l'impact réel des fermetures.

«On attend de voir les chiffres pour l'ensemble du Québec avant de se prononcer», a-t-il noté.

Comme chaque été, les patients n'auront jamais aussi bien mérité leur nom et devront encore une fois exercer leur patience. En général, les lits fermés sont répartis également, ce qui n'occasionnerait aucune fermeture de service ou de département dans les hôpitaux.

L'hôpital Sainte-Justine est le plus touché par cette mesure. Du 15 juin au 15 septembre, 140 lits ne seront pas utilisés. À Saint-Luc, la situation est semblable. Pas moins de 98 lits seront fermés à partir du 17 juin. Au début de juillet, ce chiffre augmentera à 126, jusqu'au 7 août, pour retomber à 98 lits jusqu'en septembre.

L'Hôtel-Dieu ferme aussi des lits du 19 juin au 4 septembre. Le nombre varie entre 32 à 104 selon la période. On a toutefois raccourci la période de fermeture comparativement à l'an dernier. Quant à l'hôpital Jean-Talon, on y fermera 31 lits du 26 juin au 3 juillet, puis 33 lits supplémentaires jusqu'au 8 août pour revenir à 31 lits jusqu'au 5 septembre. Ensuite, on gardera 29 lits fermés pour un temps indéterminé.

La situation est différente à l'hôpital

Maisonneuve-Rosemont. Pour l'année budgétaire 92-93, la direction générale de l'hôpital avait décidé de fermer 65 lits pour équilibrer son budget. Depuis, elle les remet en circulation tranquillement. Depuis janvier 1994, 39 d'entre eux sont fermés et on ne compte pas en ajouter pour la période des vacances.

Compressions budgétaires

Cette traditionnelle fermeture de lits survient pendant une période de compressions budgétaires pour les hôpitaux. Le gouvernement s'attend à des réductions de budget de 750 millions sur trois ans.

La ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard, soutient que des économies sont encore possibles dans le domaine de la santé alors que les hôpitaux, eux, affirment qu'elles se feront au détriment des services à la population.

Déjà, deux hôpitaux, Notre-Dame et Maisonneuve-Rosemont, ont déclaré qu'ils n'appliqueraient pas ces restrictions à moins que le gouvernement ne les y oblige.

Les agents de sécurité de l'UQAM sont devenus spécialistes en prévention du vol de bicyclettes...

YANN PINEAU

■ Pour les agents de sécurité de l'UQAM, chaque jour est une nouvelle course de vitesse contre les voleurs de vélos.

Si, lors d'une ronde, un agent constate qu'un vélo n'est pas suffisamment bien attaché, il installe un cadenas supplémentaire pour éviter une mauvaise surprise au cycliste. Depuis dix ans, l'UQAM est la seule université montréalaise à appliquer une telle mesure pour protéger les cyclistes.

«Les pavillons sont situés dans un quartier chaud; on essaie donc de prévenir le plus activement possible le vol des vélos», explique Stéphane Théoret, chargé d'une équipe de sécurité à l'université.

Le cycliste qui trouve un second cadenas sur son vélo découvre également un message qui l'invite à se présenter au poste de sécurité pour qu'un agent vienne aussitôt délivrer sa monture.

Pierre-Olivier, étudiant et cycliste, a d'abord été surpris d'être bloqué par une espèce de sabot de Denver pour... vélo. Mais après les explications d'un agent sur les mérites du cadenas en U, il s'est déclaré enchanté qu'on lui ait signalé les faiblesses de la chaîne qu'il utilise.

Pour les agents de l'UQAM, l'avantage d'une telle initiative est indéniable: «Comme nous sommes les premiers à recueillir les déclarations de vol, moins il y a de vélos volés, moins nous recevons de plaintes et d'engueulades de la part des étudiants», ajoute M. Théoret.

Au-delà de l'aspect pratique, cette opération de pose de cadenas fait partie d'une démarche de prévention bien plus vaste.

Des stands d'information sur la prévention du vol sont installés dans le pavillon Hubert-Aquin à chaque session universitaire. On y présente les meilleures manières de cadenasser son vélo à l'une des 175 places prévues à l'extérieur des bâtiments et on encourage les cyclis-

tes à faire graver un numéro personnel sur leur bicyclette.

Malgré ces mesures, il semble subsister un grand nombre de cyclistes étourdis dans les rues de Montréal: «Il n'est pas rare de tomber sur des vélos qui ne sont tout simplement pas attachés! Dans ces cas-là, les cyclistes ont de la chance que nous trouvions leur vélo avant un voleur!» s'exclame Stéphane Théoret.

Il est même possible d'emprunter un cadenas au service de sécurité lorsqu'on a oublié le sien ou encore de ranger son vélo dans un enclos situé dans l'un des garages fermés de l'UQAM.

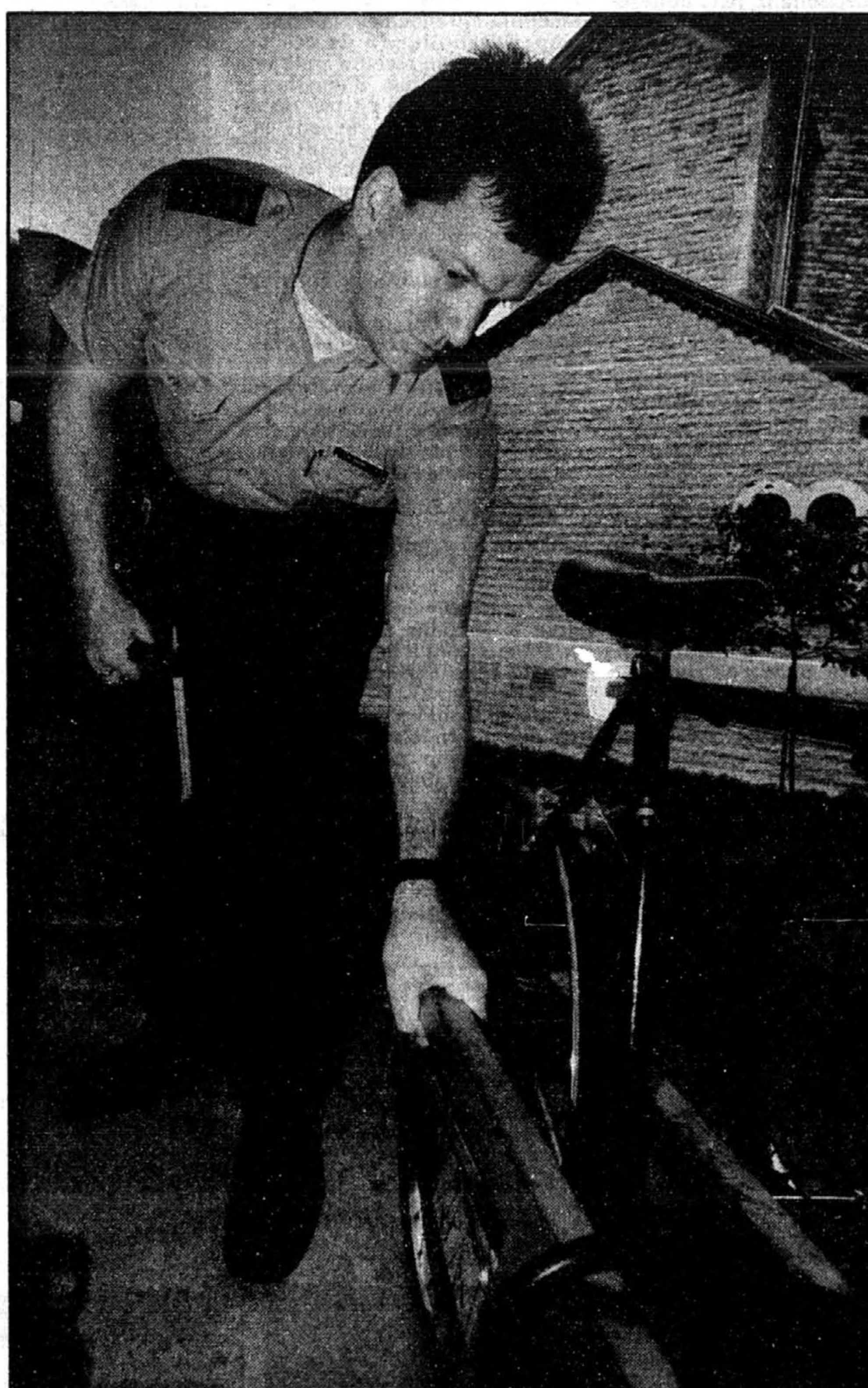
En prenant avec eux deux ou trois cadenas en U lors de leurs rondes, les agents sont en général suffisamment équipés pour sauver les bicyclettes en voie de disparition. Mais il leur arrive parfois d'être à court de cadenas. Dans ces cas-là, un agent fait le guet près du vélo en attendant qu'un collègue lui apporte le cadenas.

Selon les agents de l'UQAM, les cyclistes leur sont reconnaissants de ces attentions particulières. Mieux vaut un cadenas en plus qu'un vélo en moins! Selon la police, on compte de 300 à 400 vols de vélos par an sur le campus de l'UQAM et de 700 à 800 dans tout le district.

Toutefois, il arrive que le service de sécurité n'entende jamais parler du propriétaire de certaines des bicyclettes cadenassées. Au bout d'une semaine, un vélo qui n'est pas réclamé par son propriétaire prend automatiquement le chemin du poste 33 de la police de la CUM.

Si vous êtes le propriétaire légitime d'une telle bicyclette, soyez sûr d'avoir avec vous le numéro de série ou le numéro buriné de votre vélo. Sans cela, les chances de récupérer votre bien sont très minces.

Au poste 33, par exemple, on recueille pendant la belle saison de 15 à 20 bicyclettes trouvées par semaine. Et, malheureusement pour les cyclistes, rien ne ressemble plus à un vélo qu'un autre vélo.



Réjean Royer, agent de sécurité à l'UQAM, vérifie si ce vélo a besoin d'un meilleur cadenas.

L'EXPRESS

DU MATIN

PAS DE LIBERTÉ POUR CATAFORD

■ Le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a refusé hier de remettre le Mohawk Guy Cataford en liberté en attendant son procès. Cataford, arrêté dans le club de golf d'Oka la semaine dernière, fait face à 12 accusations criminelles graves, y compris une accusation de complot pour tuer un policier. La preuve présentée devant le juge Barrette-Joncas et les motifs de sa décision sont frappés d'une interdiction de publier pour l'instant.

BRUNE... BLONDE... ROUSSE...

■ Dans le cadre du Mondial de la bière, le complexe Desjardins est le théâtre jusqu'au 18 juin d'un événement sur l'histoire de la bière québécoise, de sa fabrication à sa distribution, en passant par l'impact de cette industrie sur l'économie du Québec, notamment son étroite relation avec le monde du sport. En outre, une collection de bouteilles de bière datant de 1890 à nos jours témoignera des multiples formes en vogue durant le dernier siècle.

L'INTERSYNDICALE DES FEMMES

■ L'intersyndicale des femmes, regroupant les représentantes des comités de condition féminine de dix organisations syndicales, s'allie à la Fédération des femmes du Québec et à la Ligue des droits et libertés pour exiger du premier ministre Daniel Johnson le non-renouvellement du mandat du président de la Commission des droits de la personne, Yves Lafontaine, dont le mandat se termine samedi prochain. De plus, on exige du premier ministre qu'il nomme une femme à ce poste, en respect du principe d'alternance qui avait cours par le passé.

GRAND PAPILLON DE NUIT

■ Depuis une semaine, le service des renseignements entomologiques de l'Insectarium de Montréal a répondu à plusieurs dizaines de demandes d'identification de ce qu'on décrit comme étant un immense papillon de couleurs sombres, tacheté de rouge, de blanc et de beige. On le trouve posé sur un mur, en pleine ville, seul ou collé à un autre, et on prend soin d'ajouter que c'est peut-être un papillon venu d'ailleurs!... Pourtant, il s'agit bel et bien d'un papillon du Québec et c'est notre plus grand papillon de nuit. *Saturnia cecropia* est l'un des insectes les plus spectaculaires qu'on puisse observer et il n'est pas rare de le retrouver dans la région métropolitaine.

CONDUCTEUR DÉSIGNÉ

■ Entre le 9 et le 12 juin, les policiers de 32 municipalités de la Montérégie ont intercepté près de 5 000 automobilistes. Comme le faisaient remarquer plusieurs corps policiers, dans la très grande majorité des véhicules, où des passagers avaient consommé de l'alcool, un conducteur sobre avait été désigné pour prendre le volant en toute sécurité. Le message, qu'on fait circuler ces dernières semaines, a ainsi été bien compris. Il s'agit d'ailleurs d'un concept qui s'inspire de la formule Opération Nez Rouge, en vigueur uniquement durant la période des Fêtes.

VENTE SOUS LA TENTE

THERMOPOMPE TURCOTTE

7 JOURS SEULEMENT
13, 14, 15, 16, 17, 18, et 19 juin

L'événement de l'année dans le domaine de la thermopompe...

THERMOPOMPES USAGÉES À PARTIR DE 800\$
installation et taxes en sus

THERMOPOMPES NEUVES À PARTIR DE 44.95\$/mois
installation incluse

LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉES DÉMONSTRATEURS

REPRISES de FINANCE

des aubaines incroyables... à partir de 2000\$, 3000\$, 4000\$

TURCOTTE

690, Place Trans-Canada, Longueuil
Tél.: 527-4531

TURCOTTE

DU JAMAIS VU!

Opération transfusion au Québec: six cas de séropositivité

ANDRÉ DUCHESNE

■ Six cas de séropositivité ont été diagnostiqués au cours des trois premiers mois de l'Opération transfusion lancée à l'automne 1993 par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Cette campagne avait pour objectif de retracer les personnes ayant contracté le virus du sida par transfusions sanguines entre 1978 et 1985.

Au moment où l'Association des hôpitaux du Canada lance sa propre offensive de sensibilisation du dépistage du virus auprès des personnes transfusées avant 1986, ces résultats préliminaires peuvent susciter des questions sur l'impact de ce genre de campagne.

Durant les quatorze premières semaines de la campagne du MSSS, du 22 septembre au 31 décembre 1993, le nombre

de tests prescrits dépassait de 12 746 celui correspondant à la même période en 1992. On évalue que 7 500 de ces tests seraient directement attribuables à la campagne Opération transfusion qui s'effectuait sur une base volontaire. De plus, on estime avoir reçu environ 10 000 appels à la ligne Info-Transfusion mise sur pied par le ministère.

Sceptiques

Au moment de son lancement, la campagne gouvernementale avait fait des sceptiques parmi les organismes intéressés. Certains considéraient que les résultats seraient peu probants en regard des sommes consacrées au programme évalué à l'origine à un million de dollars. Il semble toutefois que les dépenses ont été moins élevées que les prévisions.

Le MSSS comptait retracer entre 80 et 130 personnes contaminées par le virus VIH par transfusion. Au moment de

L'Opération transfusion, on évaluait à 160 000 le nombre de personnes encore en vie ayant reçu une transfusion sanguine entre 1978 et 1985. Ce n'est qu'à la fin de cette année-là que la Croix-Rouge canadienne a commencé les tests de dépistage du sida chez les donneurs.

« La campagne n'a pas rejoint une population aussi grande que prévu. Des campagnes pro-actives et mieux ciblées, par exemple chez les enfants transfusés, pourraient avoir plus d'impact », ont conclu trois spécialistes québécois de la question rattachés à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec et à l'Hôpital général de Montréal, au cours de la quatrième Conférence canadienne annuelle sur le VIH et le sida qui se tenait à Toronto au début de juin.

Il serait faux de prétendre que le peu de cas diagnostiqués démontre l'inutilité de la campagne, indique le Dr Robert Remis du Centre d'études sur le sida de

l'Hôpital général de Montréal. Avant le début de l'Opération transfusion, environ 520 000 tests du sida avaient été réalisés au Québec, dont un certain nombre impossible à chiffrer, sur des personnes ayant eu une transfusion sanguine avant 1986.

Du côté de la section québécoise de la Société canadienne d'hérophilie, on favorise la poursuite de cette campagne, en souhaitant qu'elle soit conjuguée à de nouvelles initiatives. «Il doit y avoir d'autres stratégies adoptées comme celle d'impliquer les hôpitaux, indique Mme Claire Desrosiers, directrice générale de l'organisme. L'Association des hôpitaux du Canada propose un principe intéressant mais il reste à voir de quelle façon cette campagne se déroulera.»

de coordonner tous les efforts de dépistage du virus du sida chez les transfusés d'avant 1986 dans une campagne de sensibilisation cohérente et bien harmonisée. « Nous allons demander au gouvernement fédéral, aux provinces et aux établissements hospitaliers de s'impliquer dans la diffusion de messages invitant les personnes concernées à passer le test », indique la présidente de l'organisme, Mme Carol Clamenhagen. Elle n'a toutefois pu préciser les engagements financiers liés à cette campagne.

Mme Clamhagen a indiqué que celle-ci pourrait s'étendre sur une période d'un an, soutenant que c'est avec un « message cohérent, consistant et soutenu » qu'on pourra retracer le plus grand nombre possible de personnes.

Il a cependant été impossible d'obtenir des résultats plus récents de la campagne auprès du MSSS.

Les victimes du « syndrome X » commencent à intéresser les chercheurs de l'université Laval

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Depuis des années, les médecins se cassent la tête sur leur cas : ces patients qui se présentent à leur clinique n'ont pas un taux de cholestérol particulièrement élevé, ne sont visiblement pas obèses... mais risquent quand même de souffrir, à plus ou moins long terme, d'une maladie cardiovasculaire qui pourrait leur être fatale.

Des chercheurs de l'université Laval commencent tout juste à se préoccuper du cas de ces patients qu'on dit atteints du mystérieux « syndrome X »: ils ont un taux de tryglicérides — un type de gras — particulièrement élevé, un bas taux de « bon » cholestérol et un taux élevé de sucre car leur organisme éprouve de la difficulté, comme les diabétiques, à assimiler l'insuline.

Études

Des études réalisées aux États-Unis et en Finlande ont montré que la grande responsable de ces fâcheuses prédispositions était la graisse dite «viscérale», qui se trouve très profondément incrustée dans l'organisme, autour des organes corporels.

Et attention: les gros comme les maigres sont susceptibles d'être les victimes des méfaits de la graisse viscérale, qui se mani-

festent cependant particulièrement chez les hommes bedonnants... à tel point que les chercheurs donnent maintenant un tout autre sens à l'expression « ceinture de sécurité ». Une étude réalisée dans la région de Québec montre que près d'un homme de moins de cinquante ans sur cinq souffre des conséquences malignes de la graisse viscérale.

À l'université Laval, on se prépare à mettre en branle une importante étude qui vise à montrer que la combinaison de séances d'exercice modéré et d'un médicament, le gemfibrozil, pourrait réduire considérablement l'incidence de maladies cardiovasculaires chez ces patients qui, bien souvent, ignorent qu'ils se dirigent tout droit vers la crise cardiaque.

« On a longtemps mis l'accent sur le cholestérol. Mais il reste que plusieurs patients coronariens ont des taux de cholestérol tout à fait normaux: n'importe quel cardiologue vous dira que ces malades, c'est son pain quotidien. Et ces gens-là ne sont souvent pas traités avant d'avoir fait un infarctus », lance le Dr Jean-Pierre Després, directeur adjoint du Centre de recherche sur les maladies lipidiques, principal instigateur de la recherche.

Exercices

Le Dr Després et ses collègues ont démontré, dans une étude ultérieure, qu'un programme

d'exercice modéré mais régulier améliorait grandement la « condition métabolique » de ces patients, à qui on recommande une marche vigoureuse d'une heure chaque jour. « Il n'est pas nécessaire d'améliorer sa capacité cardio-vasculaire en se prêtant à des exercices soutenus pour connaître un changement notable dans le taux de gras et de sucre dans le sang », précise le Dr Després.

« Avec les nouveaux appareils de mesure, il est maintenant possible de déterminer qu'une personne a trop de graisse viscérale. Avant, tout ce qu'on pouvait faire, c'était mettre la personne sur une balance », explique le Dr Denis Prud'homme, du département d'éducation physique, qui participe également à l'étude.

Miracles

Quant au gemfibrozil, les chercheurs espèrent que son action, combinée à celle de l'exercice, fera pratiquement des miracles pour la centaine de patients qui se soumettront à l'étude de l'université. Lors d'une recherche réalisée à Helsinki, les patients atteints de troubles cardiovasculaires qu'on a traités au gemfibrozil avaient 71 pour cent moins de risques de subir un nouvel infarctus.

Rappelons que les maladies coronariennes constituent la cause la plus importante de mortalité au Canada: près de 40 pour cent des décès leur sont attribuables.



Pour des transports accessibles

Transport Canada était l'hôte cette semaine du Colloque international favorisant l'échange d'information et d'expérience dans le domaine de l'accessibilité des transports. Le colloque, qui a eu lieu les 13 et 14 juin, a accueilli les spécialistes de matériel spécialisé d'Europe, des États-Unis et du Canada ainsi que des représentants de divers autres pays. Rue Saint-Jacques, hier, Christian Dufour, dans son fauteuil roulant, utilisait les installations d'un autobus de transport adapté.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

DERNIÈRE SEMAINE!
NOUS PAYONS
LA TPS ET
LA TVQ!

NETTOYAGE DE TAPIS

Appelez avant le 18 juin 1994 et nous paierons la TPS et la TVQ sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier

14 \$ Par pièce

Nettoyage à la vapeur
deux pièces minimum

52 \$ 4 pièces

Plus vous nettoyez,
plus vous économisez

79 \$ Super offre!
Maison complète

5 pièces, 12 marches, plus 1 vestibule

Notre service 4 étoiles :

une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ

**49 \$ Canapé
ou 2 fauteuils**
**79 \$ Canapé
et 2 fauteuils**

**28 \$ Nettoyage professionnel
de conduits de ventilation**
 Deux conduits principaux, 9 \$ par bouche

**0,95 \$ Nettoyage professionnel
de carpettes**
 Le pied carré Frais minimums de 50 \$

**Du lundi au samedi de
8 h à 18 h**

339-5420

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le camion-usine est disponible moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 \$ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 18 juin 1994.

RABAIS DE 10 000 \$

SUR NOS CONTINENTAL 1994

STOP

RABAIS
JUSQU'À
10 000 \$

POUR
PLUS DE 5
MILLIONS
EN STOCK

50
VOITURES DE
REMPLACEMENT

SERVICE
D'ENTRETIEN
OUVERT
JUSQU'À
2 H 30 A.M.

50
VOITURES
DE COURTOISIES
DISPONIBLES

TOWN CAR EXECUTIVE 94

- TOIT OUVRANT
- INTÉRIEUR GARNI DE CUIR
- ET PLUS DE 60 ÉQUIPEMENTS STANDART



PRIX CIRCUIT

36995 \$

TOWN CAR EXECUTIVE 94



PRIX CIRCUIT

659 \$ + 24 MOIS

LINCOLN CONTINENTAL 94



PRIX CIRCUIT

519 \$ + 24 MOIS

LINCOLN 94 CONTINENTAL

- SÉRIE EXÉCUTIVE
- TOUT ÉQUIPÉE
- Garniture de cuir
- Toit ouvrant élect.



P.D.S.F.: 45 979 \$

RABAIS: 10 000 \$

PRIX CIRCUIT

35979 \$

* LOCATION 24 MOIS 29 999 \$/AN INCLUS. EXCELLENT PRÉDÉTERMINÉ À 41 LE/KM. TRANSPORT ET PRÉPARATION 895 \$, MISE DE FONDS CU REPRISE DE 4 500 \$, UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REMBOURSABLE DE 780 \$ EST EXIGÉ. LES TAXES SONT EN SUS. * FRAIS DE TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS.



SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 AM

6300 HENRI-BOURASSA MONTREAL-NORD 325-4700

200817 - 532

Le juge Denys Dionne meurt des suites d'une longue maladie

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

Le juge Denys Dionne, de la Cour du Québec, est décédé dans la nuit de mardi à l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, des suites d'une longue maladie.

Âgé de 63 ans, M. Dionne s'est surtout fait connaître comme président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, la célèbre CECO dont les sessions entre 1974 à 1980, retransmises à la télévision, étaient devenues une des émissions les plus suivies du Québec.

Le ministre de la Justice du Québec, Roger Lefebvre, a rendu hommage au disparu en apprenant son décès hier. «C'est une perte pour la magistrature. Il avait marqué l'histoire, notamment à cause de son implication à la Commission d'enquête sur le crime organisé», a déclaré le ministre Lefebvre.

Né à Québec le 18 février 1931, Denys Dionne a été admis au Barreau en 1955 après ses études au Collège des Jésuites et à l'Université Laval.

Il s'est signalé au tout début de sa carrière comme l'un des procureurs de l'Union nationale lors de l'enquête Salvas. C'est l'enquête que présidait

de 1960 à 1962 le juge Elie Salvas sur les malversations du gouvernement de Maurice Duplessis entre 1944 et 1960.

Nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Justice en 1967, M. Dionne devient responsable des affaires criminelles.

Il mène également une carrière internationale, notamment par un stage à l'Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas), et comme membre du groupe consultatif des Nations unies sur la prévention du crime et le traitement de la délinquance.

M. Dionne a été nommé juge à la Cour provinciale le 7 mai 1969, puis membre de la Commission de police en 1970.

En septembre 1974, il devenait membre de la CECO, puis présidait cette même commission jusqu'à sa dissolution, en 1980. La CECO devait mettre au jour plusieurs scandales, dont un réseau de fabrication et de distribution de viande avariée. Elle mettait également au pas le monde interlope dans la région de Montréal.

À l'occasion de la refonte des tribunaux en 1985, le juge Dionne accédait à la Cour du Québec, nouvellement créée.

Yves Prud'homme réélu à la tête de la Fraternité des policiers

MARTIN PELCHAT

Yves Prud'homme dirigera la Fraternité des policiers de la CUM pour un troisième mandat consécutif.

Ainsi en ont décidé les membres du syndicat, qui votaient par la poste depuis la mi-mai. M. Prud'homme, qui affrontait un adversaire pour la première fois depuis son accession à la présidence en 1988, l'a emporté par une majorité de 1065 voix. Il a obtenu 2258 votes alors que le lieutenant Pablo Palacios a reçu l'appui de 1195 membres. Le taux de participation au scrutin a atteint 83 p. cent. C'est l'un des plus élevés de l'histoire de la fraternité, à l'indiqué son porte-parole, Pierre Le Duc, en rendant les résultats publics hier.

«Ça confirme que le travail entrepris depuis 1988 a satisfait les policiers, a dit pour sa part le président réélu. Ça nous incite à poursuivre dans la même veine.»

Le président estime qu'un des principaux défis qu'il attend est le développement d'un véritable partenariat avec le nouveau di-

recteur, Jacques Duchesneau, «qui semble disposé à le faire», note-t-il.

Yves Prud'homme place beaucoup d'espoir dans le comité paritaire, issu de la dernière convention collective, qui doit se pencher notamment sur le plan de carrière. L'entente sur le renouvellement de la convention, conclue le 4 avril dernier, avait été ratifiée dans une proportion de 73 p. cent par les policiers.

L'adversaire de M. Prud'homme, le controversé Pablo Palacios, âgé de 36 ans, avait entrepris sa campagne en mars en disant notamment vouloir s'attaquer au problème d'image de la fraternité. Il souhaitait également joindre les plus jeunes, qui ne semblent pas, à son avis, vouloir s'intéresser à l'action syndicale.

Malgré la défaite, M. Palacios semblait heureux du résultat obtenu: «J'aurais préféré gagner, mais compte tenu du fait que je n'avais pas d'expérience dans le domaine et que M. Prud'homme vient de signer une nouvelle convention collective, je considère que 30 p. cent de voix, c'est satisfaisant.»

Le policier du poste 24 veut maintenant s'impliquer à titre de délégué syndical.

«Je verrai après si je vais me représenter aux prochaines élections», a-t-il conclu.

Le millier de votes recueilli par M. Palacios — le tiers des voix exprimées — est un «message», reconnaît M. Prud'homme.

«Ça devrait nous fouetter à faire en sorte de travailler très fort pour que ces mille-là soient satisfaits», dit-il.

Les bulletins ont été envoyés par courrier à partir du 16 mai aux 4218 membres de la fraternité, qui avaient jusqu'à midi hier pour voter. Le scrutin était surveillé par une firme externe.

Les policiers ont également donné une majorité de voix à Marcel Hébert, dans la course à la direction des relations avec les membres, et au lieutenant Alain Simoneau, dans celle à la direction de la recherche et des communications.

Le président de la fraternité gagne 102000\$ par année, tandis que les directeurs touchent chacun 79000\$.

André Pratte



Bourque ubiquiste

Où est Dieu? Dieu est partout, disait le petit catéchisme. Le document d'orientation lancé lundi par Vision Montréal est également fondé sur l'ubiquité du Sauveur.

On constate en effet que la réalisation des projets du nouveau parti dépend quasi exclusivement de Pierre Bourque. De ses talents de leader, d'entrepreneur, de rassembleur. Où sera Bourque? Bourque sera partout.

En outre, le programme de Vision Montréal compte sur un changement des mentalités et des comportements, sur la «renaissance de l'esprit civique». En fait, il s'agit de transformer les fonctionnaires et les citoyens de Montréal en clones de Pierre Bourque. C'est la multiplication des Bourque.

Prenez la décentralisation de l'administration municipale. Elle suppose que chaque service de la Ville sera découpé en unités locales. Dans chaque arrondissement, les décisions seront prises par les fonctionnaires qui sont sur place, et à qui les budgets seront alloués. Le rêve de M. Bourque, c'est que libérés des lourdeurs imposées par la hiérarchie, les 13 000 employés municipaux laissent libre cours à leur imagination et à leur audace naturelles, bref se transforment en «entrepreneurs locaux». En Pierre Bourque de quartier.

Prenez les comités de citoyens, qui semblent devoir devenir le cœur du programme de Vision Montréal. M. Bourque voudrait que dans chaque quartier se forme un groupe de 200 citoyens, qui prendrait en charge la collecte sélective des déchets et l'embellissement du quartier, puis à plus longue échéance s'impliquerait dans le développement économique et social. Une telle formule suppose que la Ville puisse convaincre 10 200 Montréalais de consacrer — bénévolement — leur temps et leurs énergies à de telles activités. De devenir de véritables Pierre Bourque, mus par un authentique sens civique, totalement dévoués à la beauté de Montréal.

Compte tenu de la profonde apathie des citoyens, la Ville devra être extraordinairement persuasive pour les embarquer. À moins que M. Bourque ne fasse lui-même du porte-à-porte...

Voyons maintenant la question de la consultation. M. Bourque veut se défaire des comités-conseils d'arrondissement. Mais, soutient-il, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de structures de consultation qu'il n'y aura plus de consultation. «On va informer les citoyens des secteurs touchés, et si les gens ne sont pas contents, on va les consulter officiellement, explique le candidat à la mairie. Moi je veux écouter les gens, j'ai toujours écouté les gens. J'en ai fait des centaines de consultations!» La consultation ne sera pas garantie par des structures, mais par la présence bienveillante de Pierre Bourque à l'hôtel de ville.

Parlons économie. À ce chapitre crucial, le programme de Vision Montréal est particulièrement vague et fourmillé de vœux pieux. Du genre: «La Ville doit favoriser la concertation entre les universités, le secteur public et le secteur privé» ou «Vision Montréal revalorisera l'importance des initiatives issues des différents milieux locaux». Mais ici aussi, le succès des propositions visionnistes (visionnaires? visionneuses?) dépend essentiellement des talents de Pierre Bourque. Des liens de confiance qu'il pourra établir avec «les grands décideurs sur les plans national et international». De ses dons de plaideur, qui lui permettront, dans le domaine de la fiscalité, de convaincre Québec là où Jean Doré a échoué.

Certes, c'est en étant omniprésent que Pierre Bourque a accompli de grandes choses: les Floriales, le développement du Jardin botanique, le Biodôme. Mais ce style de gestion est-il praticable à l'échelle d'une métropole, qui ne compte pas quelques centaines, mais des milliers d'employés? Qui n'est pas un jardin, mais une jungle, grouillante d'intérêts féroce-ment opposés et totalement dépourvus de sens civique.

Le brouillard qui enveloppait la vision de Pierre Bourque commence à se dissiper. Mais on a beau agiter les éventails, on n'y voit pas encore très clair. Pions pour que les idées de l'ancien fonctionnaire se précisent, et pour que cessent les gaffes. Car comme le disait Jean Doré dimanche dernier (le pensait-il vraiment?): «Les Montréalais ont droit à un débat mature, éclairé et véritablement démocratique sur l'avenir de leur ville.»

IMPLANTS DENTAIRES

Enfin l'esthétique et le confort des dents naturelles



"Quel plaisir de croquer dans une pomme."
Mme Jeannine Barrette, Lachine

CONFORT

— Est-ce que vos dentiers ou partiels vous blessent à l'occasion?

CONFIANCE

— Est-ce que vos dentiers ou partiels vous empêchent de sourire ou de parler en toute confiance?

ESTHÉTIQUE

— Croyez-vous que l'absence de vos dents naturelles contribue à un vieillissement prématuré de votre visage?

ALIMENTATION SANTÉ

— Est-ce que vos dentiers ou partiels vous empêchent de manger ou goûter certains aliments?

PERMANENCE

Saviez-vous que le premier patient ayant eu des implants dentaires Branemark en bénéficie depuis près de 30 ans?

Il existe plusieurs facteurs à considérer lorsque vous envisagez les implants dentaires. Pour plus de renseignements ou pour une consultation avec un membre de notre équipe, appelez au:

(514) 466-4577 ou au 1 800 567-9591

pour les gens de l'extérieur de Montréal



Head Charette & Associés
CLINIQUES D'IMPLANTS DENTAIRES

5122, rue Sherbrooke Ouest, bureau 202,
Montréal

2035, rue Victoria, bureau 301,
Saint-Lambert

ANDRÉ CÉDILOT

À la suite d'un règlement hors cour, l'administration municipale de Laval vient de dédommager les membres de la famille Launier pour permettre d'offrir une sépulture plus digne à leur sœur Liliane, 32 ans, qui s'est suicidée en se jetant du haut du pont Lachapelle en avril 1990.

Les huit membres de la famille Launier poursuivaient la Ville et son service de police pour une

somme de 230 000 \$ après avoir appris à l'automne 1992 que le corps de la jeune désemparée avait été retrouvé un mois après le drame, puis enterré dans l'anonymat dans un cimetière de Laval, le... 29 janvier 1991.

Comme c'est souvent le cas lors de règlements à l'amiable, les parties se sont entendues pour ne pas divulguer les montants consentis à chacun des requérants. D'après les documents disponibles au greffe du palais de justice de Laval, l'entente est intervenue le 14 mai dernier.

CADILLAC SÉVILLE STS 1994

Raffinement, Éléance
& Haute Performance

Tout ce luxe pour seulement 679\$* par mois



- Moteur V8 Northstar, 32 soupapes, 295 chevaux pour plus de performance.
- Système de suspension ultra-sensible régit par un ordinateur pour une conduite plus souple et plus confortable.
- Première mise au point à 160 000 km.

Service V.I.P. exclusif
Chez LALONDE

- Présentation des voitures à votre résidence
- Une CADILLAC comme voiture de courtoisie lors de vos entretiens
- Assistance routière 24 heures par jour

Chez LALONDE
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
CADILLAC CAMARO

2 CONCOURS POUR 1
4411, de la Concorde, St-Vincent-de-Paul
324-4411

* Crédit-bail de 36 mois avec versement initial de 5000\$ ou décaissement équivalent et un dépôt remboursable de 500\$. Sur approbation de crédit. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Prix de 0,85\$ par km après 72 000 km. Offre d'une durée limitée.

CAVALIER 94

Climatiseur

- Radio cassette
- Automatique
- Et beaucoup d'autres options

229\$*
par mois / 36 mois

5363 Saint-Denis (au sud du boul. Rosemont) 279-6301

* Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif seulement. Versement initial de 1 850 \$. Transport et préparation inclus. Dépôt remboursable de 300 \$ et 1er paiement exigés. Toutes taxes non incluses. Kilométrage limité à 24 000 km par année.



Offre d'une durée limitée!

CLEERMONT
Chevrolet Geo Oldsmobile Cadillac

Jimmy Hilton en prison pour 45 week-ends

La triste saga des boxeurs Hilton se poursuit. Jimmy Hilton, 22 ans, a été condamné à 45 week-ends de prison, hier, pour avoir battu trois touristes du Nouveau-Brunswick à l'extérieur d'un bar de Pointe-Claire, le 9 juin 1993. Son frère Matthew, 28 ans, qui devait recevoir une peine en même temps, a pris la poudre d'escampette et la juge Monique Dubreuil n'a pu s'en occuper. L'automne dernier, le procès des deux boxeurs n'avait pu avoir lieu parce que c'était Jimmy qui avait fui... Matthew, qui a fait six mois de détention préventive, est maintenant recherché par la police.

Votre don va loin



Doré relance le Plan d'action commerce qui n'a réussi qu'à dépenser 250 000\$ en 7 ans

GILLES GAUTHIER

■ Poursuivant sa campagne électorale « infernale », le maire Jean Doré a fait le point hier sur le début de la mise en oeuvre du Plan d'action commerce, qu'il avait annoncé en 1990... avant la dernière élection.

Seulement 250 000 \$ sur les 41 millions, en sept ans, prévus dans les budgets pour ce plan ont été dépensés jusqu'à maintenant, a admis un fonctionnaire de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM).

Les stratégies du maire se moquent peut-être du jardin promis aux Montréalais par Pierre Bourque, mais c'est à l'atelier floral Levert, sur Mont-Royal, qu'ils avaient conviés les journalistes.

Lancé en septembre 1990, le programme, qui prévoyait un crédit de taxes, a dû être « refait », a-t-on expliqué, à cause de la disparition de la taxe d'affaires lors de la réforme de la fiscalité municipale.

« Un règlement parapluie adopté en 1992, poursuit-on, révisait les conditions d'admissibilité ». Les artères commerciales devaient poser leur candidature et quatre (Mont-Royal, Fleury, Saint-Hubert, Monk) ont d'abord été retenues. Chacune a créé un « comité de revitalisation », groupant des représentants des marchands et professionnels de l'artère et les propriétaires immobiliers d'une part et, de l'autre, pour la Ville, des fonctionnaires de la CIDEM et du service de l'Habitation et du développement



Elle s'appelle Levert, ouvre une boutique de fleurs, et, à défaut d'un jardin, le candidat à la mairie Jean Doré lui offre quelques annuelles. Chantale Levert reçoit une subvention de la Ville, dans le cadre du Plan d'action commerce, pour rénover ses locaux.

PHOTO JEAN GOUPI/LA PRESSE

urbain. Ces comités « établis- saient les références pour les ap- pels d'offres ».

Les premiers projets de mise en valeur ont été soumis « il y a quel- ques mois » par ces artères, qui avaient procédé au préalable à des études de clientèle et de mise en marché. Une soixantaine de

commerçants ont présenté jus- qu'à maintenant des projets de ré- novation, d'une valeur d'environ 1,5 million.

L'argent sera versé aux com- merçants participants à la fin des travaux, après une inspection.

Le maire a annoncé hier que trois autres artères seront doréna-

vant admissibles: Promenade On- tario, Place Sainte-Catherine et la Société de développement du Quartier latin.

M. Doré a par ailleurs annoncé que le projet de 10 millions pour la rénovation de la rue Sainte-Catherine avait été accepté par le comité fédéral-provincial sur les infrastructures.

Peter Sergakis: un organisateur du parti de Jérôme Choquette?

MARC THIBODEAU

■ Le maire de Montréal, M. Jean Doré, a accusé hier le président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, M. Peter Sergakis, de faire de la politique et d'être même l'un des « principaux organisateurs d'un parti adverse ».

M. Doré a fait ces déclara- tions à l'issue d'une conféri- ence sur le programme Opéra- tion commerce. Interrogée plus tard, son attachée de presse, Mme Anne Champoux, a précisé que le maire « faisait référence au Parti des Mont- réalais » de Jérôme Choquette.

M. Sergakis nie cependant toute allégeance politique. « Je n'ai de lien avec aucun parti. Je n'en ai jamais eu et je n'en aurai jamais. M. Doré tente de

m'associer à un parti politique afin de miner ma crédibilité », déclare celui qui mène une lutte féroce pour l'abolition de la surtaxe sur les bâtiments non- résidentiels.

« La seule chose que je veux, poursuit-il, c'est que cette sur- taxe soit abolie et que la taxa- tion soit ramenée à un niveau raisonnable. Je n'ai aucun but politique. »

Visiblement fort irrité, M. Sergakis a ensuite surenché- ri sur cette question en déclarant que le maire Doré « devrait être accusé de fraude » parce qu'il « supporte et applique une loi illégale ».

Au Parti des Montréalais, on dément également les allé- gations du maire. « C'est complète- ment faux, estime M. Jérôme Choquette. Comme d'habitu- de, M. Doré fait de la démagogie. »

La CUM déménage aux Cours Mont-Royal bien que son bail ne se termine qu'en avril 96

YVON LABERGE

■ La Communauté urbaine de Montréal (CUM) déménage un peu plus à l'ouest. Du Complexe Desjardins, où elle a pignon sur rue depuis mai 1976, elle s'en va, dès janvier prochain, aux Cours Mont-Royal, situés au 1550, rue Metcalfe, une adresse de prestige à qui la récession a fait perdre un peu de son lustre.

Le conseil de la CUM doit enté- riner cette décision du comité exécutif en fin d'après-midi au- jourd'hui lors de sa réunion bi- mensuelle.

Le bail liant la CUM aux Cours Mont-Royal est d'une durée de 11 ans et quatre mois, d'une valeur de 24,1 millions de dollars, dont les 16 premiers mois sont gra- tuits! Pendant ces mois, la CUM n'aura qu'à payer ses factures d'électricité et les frais de station- nement.

N'empêche qu'il faudra quand même défrayer le coût de son loyer au Complexe Desjardins puisque son bail y vient à échéan- ce en avril 1996 seulement.

« En contrepartie, lit-on dans les notes explicatives soumises au conseil, la CUM sera automati- quement libérée du coût du stationnement au Complexe Desjardins. Des négociations seront en- treprises avec ce dernier en ce qui concerne la consommation d'électricité, de même que les frais d'entretien ménager, et ce après l'approbation du bail avec Les Cours Mont-Royal. »

Cela dit, la CUM occupe pré- sentement 72 899 pieds carrés d'espaces à bureaux au Complexe Desjardins où il lui en coûtera 2,4 millions de dollars pour la seule année 1995. Aux Cours Mont- Royal, pour 79 300 pieds carrés d'espaces à bureaux, elle débours- era 2,1 millions de dollars en 1997.

L'aménagement des nouveaux bureaux de la CUM sera payé par les Cours Mont-Royal selon une allocation de 25 \$ le pied carré et une autre de 300 000 \$ pour l'ins- tallation des équipements infor- matiques.

À la fin du bail, la CUM peut le renouveler pour deux périodes de cinq ans.

Il y a deux ans, le comité exé- cutif de la CUM donnait son accord à la renégociation du bail avec le Complexe Desjardins ou à la né- gociation d'un bail à long terme dans un autre immeuble du cen- tre-ville. En novembre dernier, on procédait à un appel d'offres sur invitation. Dix-neuf proposi- tions furent reçues, cinq ont alors été retenues.

Après négociations, on finit par s'entendre avec Les Cours Mont-Royal. Y logeront: le bu- reau de la présidence de la CUM, la direction générale, le secré- tariat, la trésorerie et la division des ressources humaines.

16 cm de neige à l'ouest d'Edmonton

Presse Canadienne

GRANDE CACHE, Alberta

■ Une couche de neige de 16 cen- timètres d'épaisseur a recouvert certaines parties du nord-ouest de l'Alberta mardi mais les habi- tants n'ont pas été énervés par cette chute de neige en plein mois de juin.

« J'y suis habitué », a lancé Evan Jensen, qui a fait 200 kilo- mètres de Jasper à Grande Cache mardi matin. « Il peut neiger ici n'importe quel mois de l'année. »

À Grande Cache, à environ 300 kilomètres à l'ouest d'Edmonton, la visibilité a baissé à un peu plus d'un kilomètre le matin de bonne heure, a souligné Jacques Laflam- me, qui travaille pour Environne- ment Canada à Grande Prairie, en Alberta.

Maintenant... un cellulaire abordable en vente partout!



19,95 \$
PAR MOIS:
le service SÛRETÉ AMIGO

Le service SÛRETÉ AMIGO est le forfait de téléphonie cellulaire idéal pour les personnes préoccupées de la sécurité de leur famille et de leurs enfants. Pour seulement 19,95 \$ par mois, le service SÛRETÉ AMIGO s'adapte à votre automobile pour que vous et les vôtres soyez toujours en contact. Sécurité et tranquillité d'esprit, n'est-ce pas là les meilleures raisons possibles d'avoir un cellulaire. Et c'est Amigo qui le rend abordable!

Comment fonctionne le service AMIGO? C'est simple. Votre ensemble service SÛRETÉ AMIGO et service PERSONNEL AMIGO contient un manuel d'instructions faciles à suivre, ainsi qu'une vidéocassette qui répond à toutes les questions. Suivez les instructions et vous serez prêt à faire votre premier appel téléphonique cellulaire en quelques instants seulement.



Commandez avant le 31 juillet 1994 et courez la chance de gagner l'utilisation d'une Jaguar XJS. Demandez les détails lors de votre appel.



29,95 \$
PAR MOIS:
le service PERSONNEL AMIGO

C'est tout ce que vous payez pour téléphoner n'importe où! Temps d'appel gratuit toutes les fins de semaine. Le service PERSONNEL AMIGO est portatif et vous garde toujours en contact... n'importe où! Avec votre famille ou vos amis quand vous pique-niquez, dans un parc, ou sur la plage. De la liberté de mouvement comme vous n'en avez jamais eue. Parce que c'est abordable comme jamais!

Comment payer le service AMIGO? C'est tout aussi facile. Les mensualités et les frais pour le temps d'appel apparaissent automatiquement sur votre relevé de carte de crédit.

Comment commander le service AMIGO? C'est ce qu'il y a de plus facile. Vous n'avez qu'à composer ce numéro, et le nouveau service AMIGO vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures. Appelez dès maintenant.

1 800 263-8867

CANTEL
amigo

Ou rendez-vous à l'un de ces magasins:

la Baie
MultiTech

EATON

Radio Shack

GRANDIN

AVENTURE

LA CANC
TELEPHONIQUE

FUTURE SHOP

Speedy

GE
CANTEL

RÉSULTATS

Banco				
Tirage du 94-06-14				
1	7	9	16	19
22	23	25	27	34
39	43	48	49	50
52	56	59	60	64

Prochain tirage: 94-06-15

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Lachance dit avoir été « complètement gelé »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un démenageur de 19 ans a affirmé hier qu'il était complètement «gelé» lorsqu'il est monté, le soir du 15 août 1993, dans l'auto taxi de Fernand Lachance, à Saint-Jérôme, retrouvé sans vie quelques heures plus tard à Saint-Sophie.

Témoignant pour la défense dans son procès, Patrick Lachance, (aucun lien de parenté avec la victime), a rappelé que cette journée-là il avait consommé de la cocaïne, de l'héroïne, de la marijuana, de l'acide et de la bière avec ses copains dans le parc de Ladurantaye, à Saint-Jérôme.

Il se rappelle avoir tenu un couteau sous la gorge du chauffeur de taxi, tandis que son autre avant-bras, recouvert d'un plâtre, était appuyé sur le front du chauffeur. Il lui avait réclamé son argent. Fernand Lachance avait refusé.

À un certain moment, le chauffeur s'est vu sur son volant et j'ai reçu des éclaboussures de sang au visage. Je ne me souviens plus de rien. Ma mémoire m'est revenue quand je suis allé faire mon inscription à l'hôpital, a aussi dit l'accusé.

Une partie de son avant-bras était recouvert parce qu'il s'était coupé des tendons en voulant entrer par effraction dans une. Il a déjà été condamné pour 10 introductions par effraction.

En réponse à son avocat, Me Normand Boudreau, le prévenu a expliqué aux jurés — sept femmes et cinq hommes — et au juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, qu'il était un adepte de la drogue et qu'il adorait l'acide. Il a commencé à en consommer à l'âge de 13 ans.

Il soutient avoir eu une enfance très malheureuse, principalement en subissant les assauts de son père, un alcoolique qui a déserté le foyer familial alors qu'il était tout jeune. Patrick Lachance a quitté l'école après son secondaire I et il a soutenu devant le tribunal avoir travaillé comme déme-

nageur, «payé à 9 \$ l'heure sous la table», durant sept ans.

Il en perd le sourire

Alors qu'il était interrogé par son avocat, l'inculpé a perdu le sourire qu'il avait dans le box quand son ex-co-chambreur David Pronovost est apparu dans la salle pour venir témoigner.

Patrick Lachance a pleuré. Il a imploré son avocat de retirer de sa vue des photos produites auparavant par Me Anne-Marie Plouffe, procureur de la Couronne.

Dans son interrogatoire, Me Boudreau a voulu démontrer que son client était un esclave des stupéfiants, qu'il avait connu une enfance malheureuse et qu'il ne se souvenait pas d'avoir tué — il est accusé d'un meurtre au deuxième degré — le chauffeur de taxi.

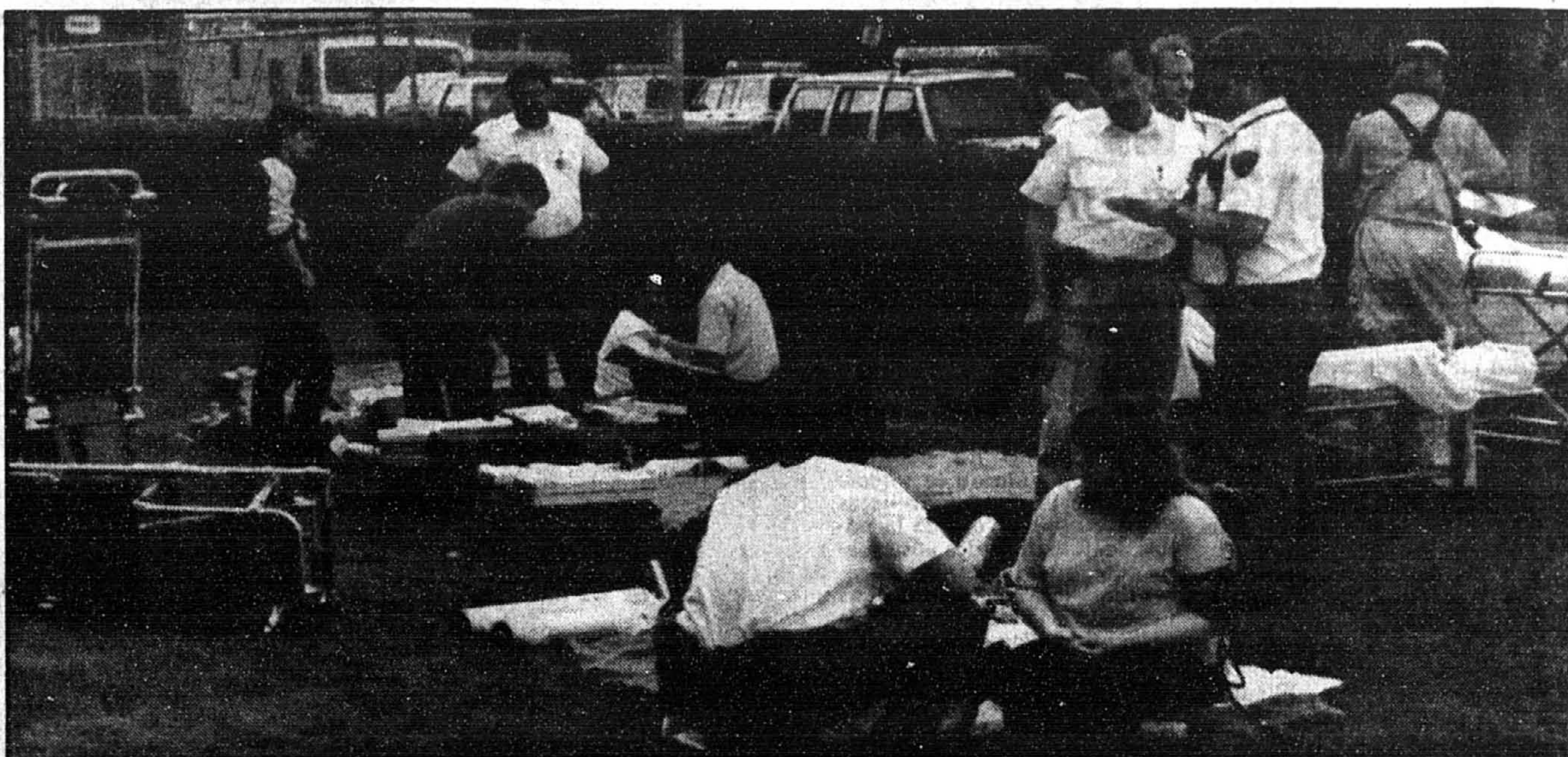
Un ami d'enfance, Pascal Lebeau, a passé une bonne partie de la journée du 15 août avec lui. Le témoin a expliqué qu'un dénommé Ben s'était présenté pour collecter Patrick à qui il avait vendu de la drogue à crédit. Il est parti avec toute la réserve de son copain.

Lebeau a raconté qu'ils étaient montés à deux sur une bicyclette, et, en réponse à Me Plouffe il a souligné qu'il savait que le vélo n'avait pas de freins et que les vitesses étaient brisées. Ils sont allés chez Ben à Saint-Antoine.

Mais au restaurant, Patrick avait téléphoné à un taxi. Quant à lui, il précise s'être rendu à la demeure de l'inculpé.

Plus tard, alors qu'il se trouvait sur le balcon, il a vu arriver son ami Patrick: il a chuté et une distributrice de monnaie est tombée dans la rue.

«Il y avait un party chez Patrick et quand il est arrivé il m'a demandé de renvoyer tout le monde, sauf moi parce qu'il voulait me parler. Mais je suis parti parce que je ne voulais pas de trouble avec la police», a mentionné Lebeau en réponse à Me Boudreau.



Des employés mal en point ont été traités sur place par plusieurs équipes d'Urgences Santé avant d'être conduits à l'hôpital.

Nouvelle évacuation provoquée par des gaz toxiques dans le nord-ouest de Montréal

MARCEL LAROCHE

Des émanations de gaz toxiques s'échappant de tuyaux de chauffage désuets d'un immeuble commercial en rénovation, dans le nord-ouest de Montréal, ont de nouveau provoqué hier matin l'évacuation générale de tous les occupants de l'édifice. Une quinzaine ont dû être traités à l'hôpital pour des vomissements et de violents maux de tête.

Une dizaine d'autres personnes, pour la plupart des employés de bureau de l'édifice occupé anciennement par la compagnie Gillette, au 5450, Côte-de-Liesse, avaient également été incommodées par la même substance toxique, lundi matin, lors des travaux de rénovation de l'immeuble.

Les problèmes d'hier ont surgi vers 9 h 20, quand des plombiers ont coupé, à l'aide d'une torche acétylène, une section de la tuyauterie située dans la partie arrière de l'édifice en réfection.

Quelques minutes plus tard, des employés de l'immeuble ont commencé à ressentir des maux de tête accompagnés de vomissements.

Pressentant que cette situation générale était de nouveau causée par des émanations de gaz toxiques résultant vraisemblablement d'une mauvaise aération des

lieux, les autorités ont aussitôt ordonné l'évacuation totale de l'immeuble.

Par mesure de prévention, des policiers du district 31 de la CUM ont immédiatement dressé un périmètre de sécurité dans le secteur pendant que des pompiers de Mont-Royal localisaient la fuite dans la partie arrière de l'immeuble en rénovation.

Un secteur de la voie de service de l'autoroute 520, en direction est, sur Côte-de-Liesse, a été interdit à toute circulation pendant plus de deux heures avant que la situation ne soit complètement rétablie, à l'heure du midi.

Des employés mal en point ont d'ailleurs été traités sur place par plusieurs équipes de techniciens d'Urgences Santé, qui ont eu fort à faire avant que les malades ne soient acheminés à l'hôpital.

Des spécialistes en matière de sécurité d'Environnement-Québec ont aussi été dépêchés sur les lieux de l'incident pour s'assurer que tout danger d'explosion était écarté. On a également utilisé un

immense ventilateur pour aérer l'immeuble afin que les travaux de rénovation puissent reprendre dès aujourd'hui.

Quant aux personnes incom-

modées par ces gaz toxiques, elles ont toutes obtenu leur congé de l'hôpital. Aucune ne gardera de séquelles de cet incident des plus désagréables.

La belle



Alfa Romeo Spider Veloce

- Moteur 2 litres DOHC
- Coussin d'air côté conducteur
- Freins à disque assistés aux 4 roues
- Transmission manuelle 5 vitesses, ou transmission automatique disponible

et la bête



Alfa Romeo 164 LS

- 210 c.v., 3 litres, moteur V-6
- Freins à disque aux 4 roues, antipatinage
- Garantie 3 ans, 60 000 km incluant entretien périodique sans frais
- Suspension ajustable électroniquement

LE POUVOIR DE VOUS EXPRIMER

SCOTTI

4330, rue Jarry est, St. Léonard
725-9394

AUTO Symbol

4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
737-2532

GARANTIE 10 ANS / 160 000 KM SANS FRAIS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

GOLF 1994
Prix calculé sur modèle 2 portes CL, boîte 5 vitesses, moteur à essence, verrouillage central, servodirection, système d'alarme et beaucoup plus.

199\$* par mois location-bail V.C.I.

48 MOIS

JETTA 1994
Prix calculé sur modèle 4 portes CL, boîte 5 vitesses, moteur à essence, verrouillage central, radio-cassette, servodirection, système d'alarme et beaucoup plus.

259\$* par mois location-bail V.C.I.

Location-bail de 48 mois, avec un versement comptant de 1 400 \$. Premier loyer de 199 \$ pour la Golf et de 259 \$ pour la Jetta, un dépôt de sécurité de 250 \$ pour la Golf et de 300 \$ pour la Jetta. Immatriculation, transport, préparation et taxes applicables payables à la livraison. Offre valide jusqu'au 17 juin 1994 sur véhicule en stock. Sujet à l'approbation du crédit par V.C.I.

CHEZ LES AUTOMOBILES

Popular MONTREAL

5441, ST-HUBERT, MONTRÉAL 274-5471

Kassandra

15 Minutes

2 pour 1 de messages 3X

Regardez et parlez à miss 3X du Photo Police

NOUVEAU! Vivez 9 min de messages interactifs

Parlez en direct aux participants 3X

25 d'extra par appel avec ce poste 101

49¢ l. 2 min 10 min min 10 min +

ÉVASIONS ESTIVALES

ÉVASION ESTIVALE
Forfait incluant:
La chambre pour une nuit, le repas du soir, le petit déjeuner et l'accès aux activités sportives**.

À compter de 80\$*

* Par personne occupation double
Taxes et service en sus
Forfaits de 2, 3 ou 5 nuits disponibles

ÉVASION THÉÂTRE
2 nuits / 3 jours
Forfait incluant:
La chambre pour 2 nuits, 2 repas du soir (un repas table d'hôte et un repas buffet), 2 petits déjeuners, un billet pour la pièce de théâtre WALLY'S CAFÉ et l'accès aux activités sportives**.

À compter de 167\$*

* Par personne occupation double
Taxes et service en sus

ÉVASION DÉTENTE
Forfait incluant:
La chambre pour une nuit, le repas du soir, le petit déjeuner, balnéothérapie et un traitement au choix parmi les suivants:
• massage (30 min.)
• enveloppement de boue
• pressothérapie

À compter de 129\$*

* Par personne occupation double
Taxes et service en sus

ACTIVITÉS SPORTIVES**
Piscine intérieure et extérieure, golf miniature, voile, planche à voile, pédalo, canot, tennis, badminton, bicyclette, pétanque, shuffleboard et centre de conditionnement physique.

MANOIR DU LAC DELAGE

HÔTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS
RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841

Le kayak de mer...

NECKY KAYAKS

Aisek de Necky Kayaks 995 \$
incluant jupette et pagaie

Nous avons introduit le kayak de mer au Québec il y a plus de dix ans. Depuis, notre expérience a acquis toutes ses lettres de noblesse.

Le choix qui nous distingue
Plus de vingt modèles en magasin dont les réputés Current Design, les innovateurs Devco et les Necky Kayaks en polyéthylène.

LES DOUTIQUES L'AVENTURIER

Montréal : 1604, St-Denis, 849 4100 (métro St-Denis)
Laval : Centre Decor 440, 3912, Aut. 440 O., 681 8030

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

Programme
Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement
En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 15 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-studiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours
Les prochains cours du jour débutent le 4 juillet et le 29 août. Les cours du soir débutent le 12 septembre; ceux du samedi, le 10 septembre. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du 12 sept. au 23 déc.

Collège April-Fortier
En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cégep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Formation technique
Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations. L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: **Quelle est la meilleure école ?** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Gisèle April-Fortier
Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements
Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi le 15 juin à 19h00 ou vendredi le 17 juin à 14h00 ou mercredi le 22 juin à 19h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

Une photo d'enfants pour ralentir les automobilistes pressés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ En mettant en évidence une centaine d'enfants, dont quelques-uns dans des poussettes, sur une énorme photographie en pleine rue, les autorités policières de Blainville et des mères de familles pensent avoir trouvé une façon originale d'alerter les parents qui roulent un peu trop vite sur la 104^e Avenue, à l'est du boulevard Labelle.

« Vos enfants vous demandent de respecter les limites de vitesse et les arrêts obligatoires, pour la sécurité de notre quartier », a-t-on écrit sur ce poster de huit pieds par douze pieds.

« Ce panneau n'est pas fictif. C'est une réalité car il s'agit réellement d'enfants du secteur. Nous voulons nous servir d'eux comme agents de relations publiques qui invitent leurs parents à être prudents. Nous nous sommes rendus compte que les automobilistes

qui allaient le plus vite habitaient le quartier. » C'est ce qu'a expliqué à *La Presse* hier le directeur de la police municipale de Blainville, Albert Stringer.

Lors de l'entretien, le directeur Stringer a dit que l'an passé, beaucoup de parents s'étaient plaints de la vitesse excessive des automobilistes dans ce quartier et que la police avait envoyé des autos-patrouille. « Beaucoup de contraventions ont été émises, mais nous étions là bien plus pour la prévention. Par la suite, nous avons réuni des mères de familles et nous avons cherché des idées nouvelles. Je crois bien que nous en avons trouvé une excellente », a-t-il précisé.

Il s'agit d'un secteur résidentiel de Blainville, habité par de jeunes ménages qui ont des enfants de quatre et cinq ans en majorité. « Il fallait donc trouver un moyen pour sensibiliser les parents », a poursuivi M. Stringer qui souligne la collaboration particulière de Mme Johanne Fournier.



Le maire de Blainville, Pierre Gingras, pose avec le directeur de la police municipale, Albert Stringer, devant la photo affichée sur la 104^e Avenue, à l'est du boulevard Labelle.

Les Foufounes font tomber le plafond de l'Assemblée nationale

PASCALE BRUNET

■ Décidément, les Foufounes électriques font beaucoup de bruit. Un morceau du plafond de l'Assemblée nationale est tombé peu après que le député péquiste André Boisclair eût déposé hier une pétition de 13 000 noms contre la fermeture du bar controversé de la rue Sainte-Catherine.

L'incident a nécessité la suspension des travaux de la Chambre pour une période de 30 minutes. Heureusement, personne n'a été blessé. La pétition s'adressait au ministre de la Sécurité publique, responsable de la Régie des alcools, des courses et des jeux, Robert Middlemiss. Plus de 13 000 personnes ont signé la pétition et ce, en moins de trois semaines. Celle-ci sera déposée devant la Régie la semaine prochaine.

La Régie des alcools, des courses et des jeux étudie présentement une demande des policiers qui réclament la suspension du permis d'alcool de l'endroit et accusent les propriétaires d'être incapables d'empêcher la vente et la consommation de drogues à l'intérieur du bar. Les audiences ont repris hier et se poursuivent jusqu'au 17 juin.

Interrogée à ce sujet au début de la semaine, Mme Thérèse Daviau, responsable des loisirs et du service des incendies au conseil exécutif de la Ville de Montréal, déclarait qu'elle souhaitait que les Foufounes électriques survivent. Mais, elle ajoute, qu'il faudrait que les responsables prouvent qu'ils sont capables de respecter les règlements.

Mme Daviau considère que la culture est une priorité pour la Ville et que les Foufounes électriques, temple de la musique alternative, contribuent à leur façon à enrichir le domaine culturel.

Concernant le travail des policiers, elle précise qu'ils sont là pour « avertir et conseiller les propriétaires de bars sur les changements à effectuer. Si les établissements ne les écoutent pas, ils doivent intervenir ». Mme Daviau comprend mal que l'on critique les policiers lorsqu'ils font de la prévention. « Avant, on leur reprochait d'enfoncer les portes sans avertir; maintenant, on leur reproche de visiter trop souvent les établissements. »

Une image négative de la Légion

Presse Canadienne
KITCHENER

■ La vice-présidente d'une section de la Légion royale canadienne a été suspendue pour avoir déclaré en public qu'elle ne comprenait pas pourquoi des Sikhs voudraient se joindre à ce regroupement de vétérans, étant donné qu'ils ne fument pas, et ne boivent pas.

Le président de la section, M. Don Smith, a expliqué que la remarque de Mme Rika Luker lui avait valu une avalanche de coups de fils de la part de vétérans offensés qu'on les dépeigne comme uniquement des fumeurs et des buveurs.

Les propos de Mme Luker, qui a été suspendue de son poste de vice-présidente de la section de Kitchener, ont été publiés lundi dans les pages du Kitchener-Waterloo Record, dans une dépêche sur l'admission de Sikhs à la légion.

M. Smith a dit que la légion s'efforçait depuis des années d'améliorer son image publique, et que les propos de Mme Luker donnaient une image négative de la légion. Mais Mme Luker, qui a déjà été présidente de section, estime être traitée trop sévèrement et a laissé entendre que plusieurs membres se sentent peut-être mal à l'aise de voir une femme dans un poste de leadership.

SUPER VENTE D'ÉTÉ CHEZ MOORES

DÈS
MAINTENANT!

VESTONS SPORT

SPÉCIAL DE FIN DE SAISON

75 \$

SPÉCIAL
PRIX CHOC!

PANTALON HABILÉ
EN LAINE FRAÎCHEUR

CHEMISES

SÉLECTION DE STYLES SPORT & HABILÉS EN SPÉCIAL

999 \$

SHORTS

SÉLECTION DE STYLES HABILÉS
ET TOUT-ALLER

2 POUR 25 \$

OU 14,99 * CHAQUE

LA LAINE
FRAÎCHEUR

30 \$

PANTALON

TOUT-ALLER

18 \$

OFFRE
SPÉCIALE

TENUE SPORT EN SOIE
2 PIÈCES

1/2 PRIX 2999 \$

PASSEZ NOUS VOIR POUR PROFITER DES NOMBREUX SPÉCIAUX NON ANNONCÉS !

Centre-ville
1007, Ste-Catherine Ouest
(entre Peel et Metcalfe)
845-1548

Chomedey-Laval
Avenue 440 Ouest
(coin boul. Curé-Labelle)
A côté d'Aventure Électronique
973-8655

Laval
1793, boul. St-Martin Ouest
686-2457

Saint-Jean-sur-Richelieu
575, boul. Pierre Calais
À côté de Poché
359-7676

Lun. à merc. 10:00-6:00
Jeudi, ven. 10:00-6:00
Samedi 9:00-5:00
Dimanche 12:00-5:00

Les Promenades St-Bruno
1, boulevard des
Promenades
441-0707

Lun. à merc. 10:00-6:00
Jeudi, ven. 10:00-6:00
Samedi 9:00-5:00
Dimanche 12:00-5:00

REMBOURSEMENT COMPLET OU
ÉCHANGE APRÈS LA FÊTE DES PÈRES

MOORES
VÊTEMENTS POUR HOMMES

VISA RETOUCHES EN UN RIEN DE TEMPS!

Brossard
À côté de Super «Ca»
5750, boul. Taschereau
443-5717

Pointe-Claire
À côté de Maxi
6361, route Trans-Canada
426-2050

LaSalle
À côté de Toys 'R Us
7155, boul. Newman
363-1546

Rue St-Hubert
Coin de Bélanger
6955, rue St-Hubert
948-6282

St-Léonard
À côté de Super «Ca»
6635, rue Jean-Talon Est
253-6555

St-Laurent
Le Bazar
3670, Côte-Vertu Ouest
À côté du Club Price
332-7263

BETTER
RESTAURANT
SAUCISSES EUROPÉENNES
& BIÈRES IMPORTÉES

Bonne fête
des pères

tables d'hôte
à partir de 11,95 \$

Montréal
4362 boul. St-Laurent 845-4554
1310 de Maisonneuve Est 225-9832
1430 Stanley, métro Peel 848-9659
1400 Notre-Dame Est 861-5617
1400 Côte des Neiges 344-3971
Brossard
6150 boul. Taschereau 443-3992
Pointe-Claire
981 boul. St-Jean 497-2900
2133 boul. Le Comte 641-1727

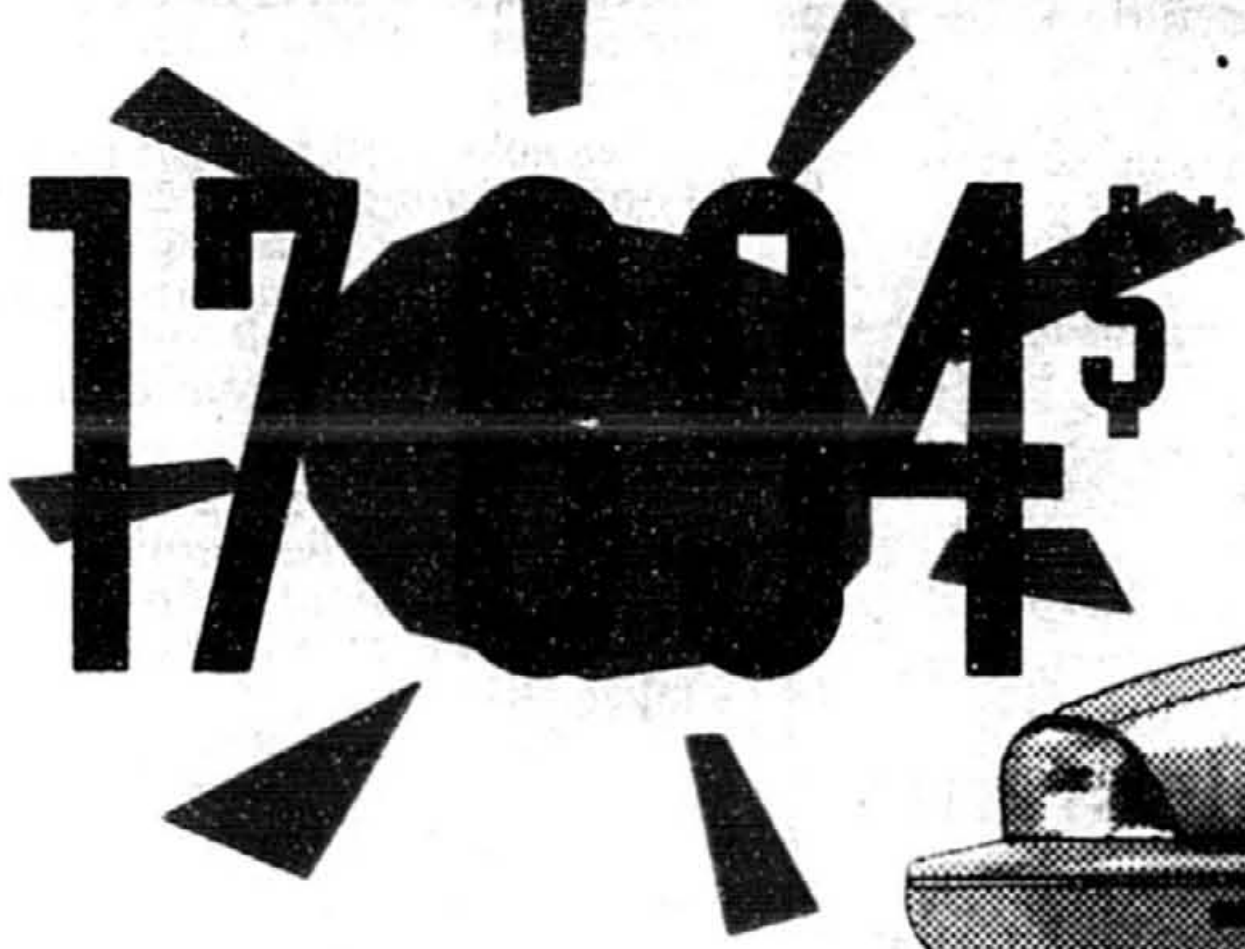
Plus que jamais cet été Comparer c'est choisir Oldsmobile!

Le plus important réseau de concessionnaires au Québec vous offre un maximum de valeur à un prix minimum.



Quand l'obsession du détail crée une grande voiture

Oldsmobile Achieva S 1994



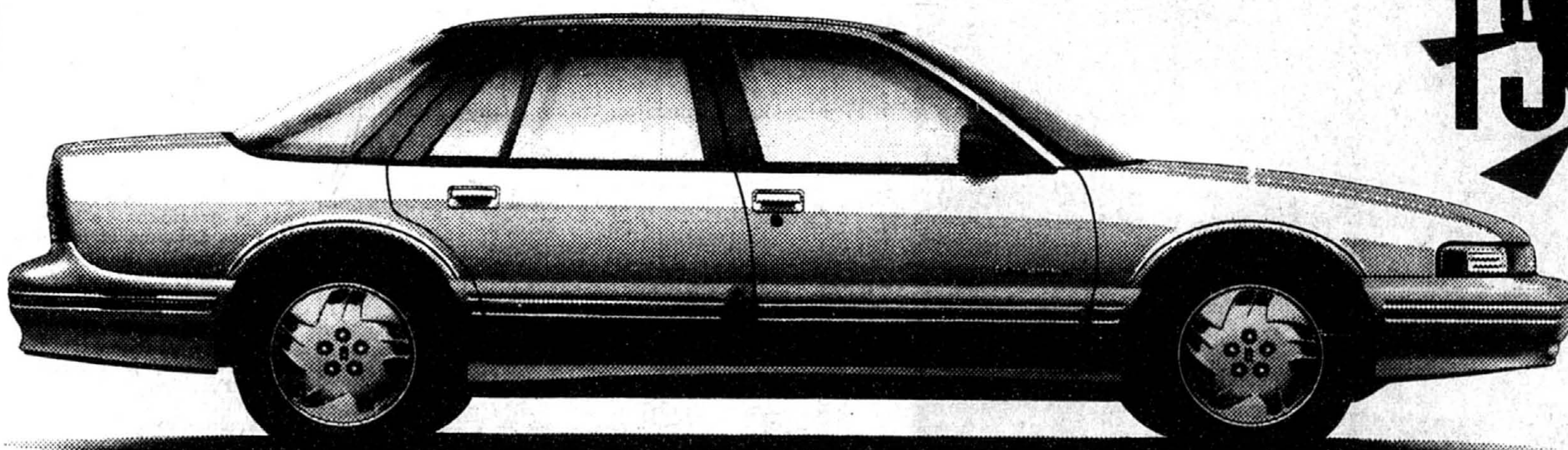
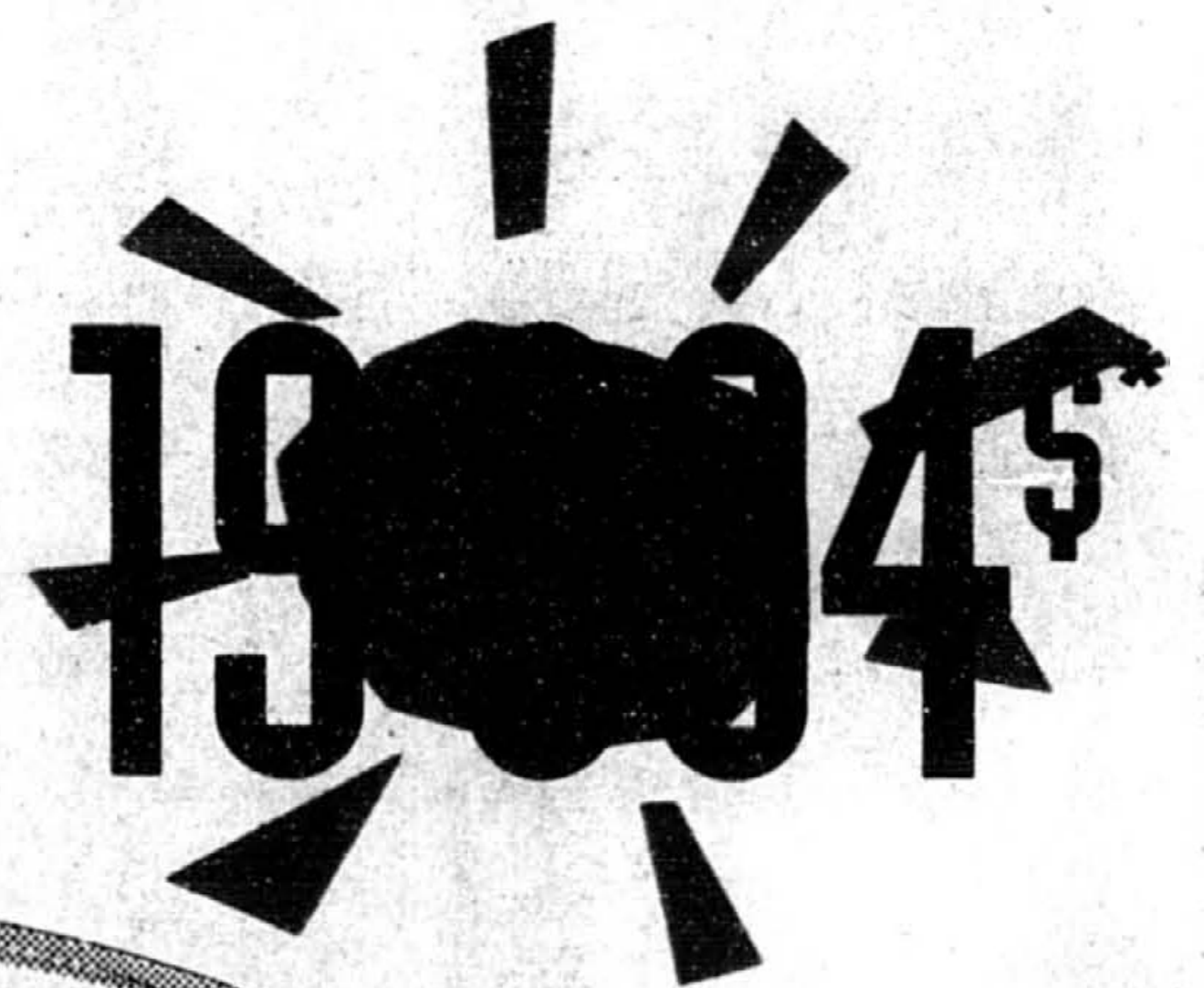
- Moteur V6 de 3,1 litres de 160 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs

- Régulateur de vitesse
- Sac gonflable côté conducteur
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Rétroviseurs électriques
- Compte-tours et jauges analogiques

- Volant inclinable
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Protège-tissus Scotchgard^{mc}
- Échappement en acier inoxydable
- Chauffe-moteur

L'intermédiaire raffinée jusqu'aux moindres détails

Oldsmobile Cutlass Supreme 1994



- Moteur V6 de 3,1 litres de 165 chevaux
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Phares antibrouillard

- Régulateur de vitesse
- Groupe d'équipement sport avec roues de 16" en aluminium
- Sac gonflable côté conducteur
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Rétroviseurs électriques
- Volant inclinable

- Essuie-glace à balayage intermittent
- Protège-tissus Scotchgard^{mc}
- Échappement en acier inoxydable
- Chauffe-moteur

GENERAL MOTORS
**GARANTIE
TOTAL**
3 ANS / 60 000 km - SANS FRANCHISE*

 **Assistance**
ROUTIÈRE

Les vraies bonnes affaires, c'est chez nous!

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant les équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Les prix des concessionnaires peuvent varier. *Préparation incluse. Taxes et transport en sus. **Selon la première éventualité. L'Assistance routière est offerte sur les modèles GM. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



Solde de la Fête des pères

Des cadeaux qu'il portera tout l'été !

Belle sélection de T-shirts style polo. Gamme intéressante de couleurs et motifs dernière mode. Tailles régulières P à TG, fortes 1G à 5G, élançée G à 4GL. Prix courant jusqu'à 55\$

Solde 34,99*

Aussi disponibles: T-shirts pour l'été en une variété de couleurs et de motifs. Tailles régulières P à TG, fortes 1G à 5G, élançée G à 4GL. Prix courant jusqu'à 50\$

Solde 24,99*

Choisissez-lui un attrayant bermuda coton/polyester ou 100% polyester pour ses vacances d'été. Tailles 32 à 60. Prix courant jusqu'à 49,95

Solde à partir de 24,99*



Tailles fortes et élançées

Fête des pères
dimanche le 19 juin

Bovet

* Légers frais supplémentaires pour tailles fortes et élançées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

* 4475 boul. Métropolitain Est 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* Fairview Pointe-Claire 694-9050

Galerias d'Anjou 353-6310
* Promenades St-Bruno 653-5100
Carrefour Angrignon 366-0762
Centre Rockland 735-5441

Le Canada ouvre grand les bras aux petits orphelins du Rwanda

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le Canada a commencé à accueillir — en particulier au Québec — des orphelins du Rwanda, a confirmé hier le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Sergio Marchi.

M. Marchi a précisé à son entrée à la réunion du caucus libéral que le Canada avait décidé de participer à l'effort international pour rescaper les orphelins de ce pays ravagé par la guerre.

Selon le ministre, le Canada devrait accueillir entre 20 et 30 orphelins dont la majorité seront adoptés par des Québécois.

« Beaucoup d'entre eux s'expriment en français et se dirigent vers le Québec, a repris le ministre. Beaucoup de couples canadiens ont fait connaître leur désir d'adopter ».

Quelques enfants sont déjà arrivés au Canada alors que d'autres sont en route depuis le Burundi et le Kenya.

Le ministre a ajouté que le Québec, la Belgique et la France avaient joué un rôle important pour rapatrier les orphelins mais que la situation de guerre compliquait les opérations de sauvetage.

« Notre (avion de transport) Hercule a été la cible de balles la semaine dernière, donc toute cette affaire est très délicate. Je ne peux en dire davantage car je risquerais de compromettre la sécurité de nos gens au sol qui essaient de sauver des vies ».

Le ministre avait donné quelques échos au sujet de la mission

d'aide au Rwanda au cours d'une réunion publique la veille, à Montréal.

« J'ai senti le besoin de rectifier les faits, a expliqué le ministre, de dire que le Canada avait entrepris des démarches au lieu de laisser planer les allégations comme quoi le Canada était indifférent à la situation rwandaise ».

M. Marchi a expliqué qu'il avait hésité à rendre certains détails publics de peur de compromettre les opérations de sauvetage en sol rwandais mais qu'il voulait en même temps « défendre l'honneur du Canada ».

Selon lui, le Canada ne veut pas trop ébruiter ses projets au Rwanda car le massacre se poursuit.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a indiqué hier son intention de

dépêcher une équipe de communications militaire dans ce pays dans le cadre d'une mission de l'Organisation des Nations unies. Le cas échéant, on vise le mois de juillet. La décision finale sera prise au cours de la prochaine réunion du conseil des ministres, a-t-il avancé.

Plusieurs éléments sont en jeu, a précisé M. Ouellet.

« Nous avons demandé aux Nations unies de nous donner des informations supplémentaires à savoir: qui va participer, quelle serait l'importance de la mission de combat des soldats, quel genre de service le Canada peut-il rendre, quelles sont les réactions des parties en cause, et est-ce qu'une mission des Nations unies accepterait notre présence et à quelles conditions? ».

Bras de fer autour des paquets de 15 cigarettes

PC
OTTAWA

■ Les Communes ont adopté hier un projet de loi qui rendrait illégale la vente de paquets de format réduit contenant seulement 15 cigarettes, mais les manufacturiers de tabac pourraient bien répliquer en intentant des poursuites devant les tribunaux.

Les manufacturiers, de même que les grossistes et les détaillants, pourraient réclamer une compensation s'ils se retrouvent

incapables de vendre leurs stocks de petits paquets de cigarettes.

« Il y a toujours la possibilité de demandes d'indemnisation, tout dépendant de ce qui se produira effectivement », a indiqué M. Rob Parker, président du Conseil canadien des manufacturiers du tabac, en entrevue.

L'industrie a fait pression, en vain, pour garder le droit de vendre les petits paquets déjà manufacturés. Aux dires de M. Parker, on parlerait d'une valeur de 15 à 20 millions\$.

Les adversaires du projet de loi l'ont récemment contesté devant le comité des finances des Communes. Mais le gouvernement assure que l'industrie a été avertie suffisamment longtemps à l'avance.

Le gouvernement a annoncé le 10 février que les paquets de 15 cigarettes seraient bannis, dans le cadre d'une campagne contre le tabac.

La vente des petits paquets de cigarettes deviendra illégale dès que le projet de loi sera promulgué, mais on ne sait pas avec certitude à quel moment cela aura lieu. Le projet de loi doit encore être soumis au Sénat.

L'industrie nie que les paquets de cigarettes de format réduit soient destinés aux jeunes consommateurs.

Prise à partie, la SAAQ se manifestera le 22 juin

PC
QUÉBEC

■ Sévèrement critiquée par le Protecteur du citoyen, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) fera connaître le 22 juin prochain les modifications qu'elle entend apporter pour améliorer ses relations avec sa clientèle d'accidentés de la route.

C'est ce qui a été annoncé hier à la suite d'une réunion de travail à huis clos réunissant la direction de la SAAQ et l'association regroupant les accidentés de la route mécontents du traitement qui leur est réservé par la société d'État.

La nouvelle politique de la SAAQ sera alors rendue publique par le président de la SAAQ, Georges Lalande, et le ministre du responsable du dossier, Normand Cherry.

La SAAQ était par ailleurs courroucée que le document « préliminaire » sur lequel elle travaille en compagnie du regroupement d'accidentés ait coulé entre les mains de Radio-Canada. Ce document n'est qu'un « document de travail », son contenu fait encore l'objet de discussions entre les parties et sa publication à ce stade des travaux est « inopportune », a prétendu le directeur des communications de l'organisme, Michel Fontaine.

En avril dernier, le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, avait dénoncé la SAAQ qu'il accusait de créer « des inégalités et des injustices ».

Parmi ces « inégalités », on relevait le fait qu'il n'y ait aucun représentant des victimes au sein du conseil d'administration de la société d'État, que les accidentés de la route doivent se battre devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits et que de façon générale, la SAAQ se comporte en « organisme de coercition publique » plutôt que d'être au service de ses clients.

Me Jacoby proposait la mise en place d'un comité de travail formé des représentants de la SAAQ et des regroupements d'accidentés, afin de suggérer des modifications et des améliorations.

Les réunions de ce comité de travail se sont tenues à huis clos et un journaliste qui s'est présenté hier pour y assister a été invité à quitter la salle à la demande du représentant de la société, le vice-président Ronald Clark.



demain :

partir en affaires

construire une maison dans les arbres

devenir coach de l'équipe bantam

parcourir le monde à voile

aujourd'hui :

acheter des couches (format économique)

payer l'hypothèque

ramasser la pizza

embrasser ma femme

Il y a toujours tellement de choses à faire ! Mais il y

en a une qui est facile et que je n'oublie jamais : enfi-

ler des Dockers® ! Peu importe si c'est une journée de

boulot ou de repos. Oui, mais lesquels ? Un short

tout confort ? Un pantalon ? Oui, mais avec ou sans

plis ? La coupe décontractée ou classique ? Ou peut-

être un pantalon Dockers infroissable 100 % coton ?

Et la chemise ? Avec des rayures ou des carreaux ?

Imprimée ou colorée ? Oh oui ! C'est l'anniversaire

de la belle-mère mardi prochain !



La vraie vie,
c'est en Dockers®.

Offert à
la Baie

Battre par racisme, c'est plus grave

YVES BOISVERT

■ Le ministère public exige une peine de «trois à quatre ans» pour les deux jeunes *skin heads* montréalais qui ont battu un père de famille noir de 47 ans, cet hiver.

Éric Séguin et Derek Carrier, deux jeunes hommes de 19 ans, ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir infligé des «voies de fait graves» à M. Pierre-Moncius Étienne, un Canadien d'origine haïtienne.

Séguin et Carrier, avec huit autres néo-nazis, s'en étaient pris à M. Étienne à la sortie de la station de métro Pie-IX, le 30 janvier 1994, alors qu'il attendait paisiblement l'autobus. Lui disant de

«retourner chez lui», ils lui ont donné des coups de botte et des coups de poing.

M. Étienne a perdu cinq dents et a été couvert de contusions. Son incapacité à retourner au travail pour un mois lui a fait perdre son emploi de cuisinier au restaurant Le Parchemin, et il a dû mettre sa maison en vente. Ce père de deux enfants est au chômage depuis.

Me Harry Pierre-Étienne, avocat de la Couronne, a rappelé au juge Yves Lagacé que la jurisprudence reconnaît depuis longtemps le racisme comme un facteur aggravant lors de l'imposition d'une peine. «Lorsque la motivation est d'ordre racial, ou religieux, ou qu'il s'agit d'un crime haineux, la sentence doit être plus sévère», a plaidé Me Pierre-

Étienne. «Battre quelqu'un par racisme, ce n'est pas comme une bagarre dans une discothèque, ou entre deux automobilistes», a-t-il dit.

Richard Dubé, l'avocat de Carrier, a admis que le tribunal devait imposer une peine exemplaire aux deux jeunes hommes parce que sans l'ombre d'un doute, les deux accusés ont agi par racisme. Toutefois, a-t-il dit, l'agression n'est pas aussi grave que d'autres qu'a citées Me Pierre-Étienne à l'appui de sa proposition. Me Eric Vanchestein, l'autre avocat de la défense, a fait valoir que la détention des deux jeunes racistes est difficile en raison de la publicité donnée à leur crime. Ils doivent être «protégés» à la prison, où ils sont détenus depuis quatre mois et demi (avec un intermède de deux semaines de liberté, début mai).

Les deux avocats de la défense proposent une peine d'un an de prison.

Le juge Lagacé rendra sa décision le 29 juin.

Brusque fin d'une enquête du coroner sur la mort d'un bébé

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le coroner Marc-André Bouliane a mis brusquement fin hier à l'enquête publique qu'il venait d'ouvrir sur les circonstances entourant la mort d'un bébé de 15 mois, Daniella Charlestyna Guercy, à Laval.

Cette histoire traîne depuis le 2 janvier 1990. Le 3 mars 1993, le coroner Bouliane avait ouvert l'enquête mais avait ajourné immédiatement en demandant que soit instituée une enquête policière.

On a dû attendre plus de six mois avant qu'un enquêteur de la Sûreté municipale de Laval remette son rapport. Finalement, le procureur chef du district judiciaire de Laval, Me Pierre Teasdale, avait informé le coroner qu'étant donné les longs délais, il était impossible d'entreprendre les procédures judiciaires dans ce dossier.

Pour Me Bouliane, il est évident que cette enfant ne s'est pas infligée des blessures mortelles elle-même. Elle a subi un décollement du disque vertébral, une déformation lombaire, une fracture des côtes et une hémorragie cérébrale.

Avant de quitter le palais de justice de Laval, Me Bouliane a ajouté qu'il était dangereux de forcer des gens à témoigner, qu'ils avaient des droits constitutionnels pour les protéger. Me Bouliane faisait principalement allusion aux parents de la jeune victime.

Le responsable du bureau des substituts du procureur général de Laval, Me Jean-Pierre Boyer, était dans la salle d'audience. Il a expliqué qu'il était sur place pour écouter la version des témoins et que si jamais de nouveaux faits étaient dévoilés, il pourrait relancer l'enquête. Mais, il n'en fut rien puisque les parents n'ont pas donné leur version des faits.

Choqué par la tournure des événements, Me Bouliane a déclaré qu'il ferait un rapport quand même sur cette tragédie.

Emprisonné par erreur, il poursuit Laval et la SQ

YVES BOISVERT

■ Un Lavallois qui a passé un week-end en prison à la suite d'une erreur policière poursuit la Sûreté du Québec et la Ville de Laval pour 18 300 \$.

Dans une poursuite déposée hier en Cour supérieure, au Palais de justice de Montréal, M. Jose Teixeira déclare que les policiers de Laval l'ont arrêté pour lui donner un avis de 48 heures au sujet d'un phare défectueux de sa voiture, le samedi 8 janvier 1994, vers 16 h 40.

Les policiers, après des vérifications, lui demandent de s'identifier, ce qu'il fait. Ils lui disent alors qu'il est en état d'arrestation.

Selon la poursuite, les policiers fouillent M. Teixeira en public, non loin de chez lui. On lui passe les menottes malgré ses protestations, et on l'emmène au poste de police.

Là, trois policiers de la Sûreté du Québec le prennent en charge. Il proteste à nouveau de son innocence, mais les policiers l'emmènent au quartier général de la SQ, rue Parthenais.

M. Teixeira est détenu du samedi après-midi au lundi midi, où il comparait devant la chambre criminelle de la Cour du Québec, à Saint-Jérôme.

C'est là que tout le monde a compris qu'on l'avait confondu avec un dénommé Jose E. Teixeira, recherché pour avoir fait défaut de comparaître devant le tribunal. Cet autre Teixeira n'a pourtant pas la même date de naissance...

Quoi qu'il en soit, M. Teixeira a dû payer 300 \$ à l'avocat qui l'a représenté pour sa comparution. Il estime que les policiers ont mal fait leur travail et exige un dédommagement. Il réclame un remboursement des 300 \$ en plus de 18 000 \$ pour son incarcération de 48 heures, son «humiliation» et son «angoisse post-traumatique» (il fait des cauchemars depuis).

DÉCLARÉE VOITURE SPORT DE L'ANNÉE 1994 par l'A.J.A.C.



5 3/4 %
durant
36 mois
FINANCEMENT



INTEGRA LS 3 portes 1994
(quantité limitée)

- Glaces électriques
- Climatisation sans G.F.C.
- 2 coussins gonflables
- Régulateur de vitesse
- Freins A.B.S.
- Toit ouvrant à commande électrique
- Et plus encore

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE



LUCIANI

Luciani Acura
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal - Tél.: 340-1344

Spécial de la fête des pères

SOLDE
coûts de SOLEIL
se poursuit!

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

ACCESSOIRES DE GOLF

jusqu'à 50\$ de rabais

Voiturette de golf
DYNATOUR
EZ Roller
Au bas prix de

49⁹⁹

Sac de golf
MIZUNO Grand Cypress
Prix cour. 119,99

69⁹⁹
50\$ de rabais
MIZUNO

Bois #1
DYNATOUR Prestige
Prix cour. 99,99

79⁹⁹

Fer Droit

STAND UP
Au bas prix de

89⁹⁹

Décocheur
WILSON John Daly
Jumbo
Prix cour. 179,99

149⁹⁹

Chaussures
de golf
WILSON
Classic Lite
Prix cour. 79,99

59⁹⁹
20\$ de rabais
Wilson

VÉLO

Vélo tout terrain
McKINLEY Horizon
18 vitesses STI, pour homme et femme
Cadre: Chromoly surdimensionné
Fourche: Hi-Tensile surdimensionnée
Groupe: Shimano Altus
Au bas prix de

239⁹⁹

Casque de vélo
LOUIS GARNEAU
LGS
Au bas prix de

49⁹⁹

ENSEMBLE DE GOLF

Ensemble de golf
WILSON Pro Staff
Autograph
11 morceaux
Prix cour. 329⁹⁹

269⁹⁹
60\$ de rabais

Ensemble 7 morceaux
et sac de golf
DYNATOUR Open
Vendus séparément 269,98
Prix de l'ensemble

199⁹⁹

Également disponible
ensemble
11 morceaux
et sac de golf
Vendus séparément
379,98
Prix de l'ensemble

299⁹⁹

TENNIS/jusqu'à 80\$ de rabais

Raquette de tennis
PRINCE Graph Lite XB
Prix cour. 179,99

99⁹⁹

Raquette de tennis
PRINCE DB 24
Pour homme
Prix cour. 179,99

129⁹⁹

CHAUSSURES/35\$ de rabais

Chaussures multidisciplinaires
NIKE Air Trainer
Accel Low
Pour homme
Prix cour. 114,99

79⁹⁹

VASTE SÉLECTION DE BALLES DE GOLF DISPONIBLE EN MAGASIN

SPALDING DYNATOUR
Wilson PINNACLE Titleist

IDÉES CADEAUX POUR 20\$ ET MOINS

Balles de tennis
WILSON, PENN et DUNLOP
Seulement **3⁴⁹**

Bas tube
McLEAN
en paquet de 3
Seulement **5⁹⁹**

Gant de golf
DYNATOUR Stay Soft
Au bas prix de **9⁹⁹**

Fer droit
DYNATOUR Signature
Au bas prix de **19⁹⁹**

Cadenas en «U»
NORCO
Au bas prix de **14⁹⁹**

Balles de golf
Nitre 440 (2 boîtes par client)
Au bas prix de **16⁹⁹**

16⁹⁹

Parapluie
DYNATOUR
Au bas prix de **19⁹⁹**

Couvre-bois
DYNATOUR
Au bas prix de **19⁹⁹**

19⁹⁹

Polo de golf
WILSON
Prix cour. 42,99

Wilson

19⁹⁹
Plus de 50% de rabais

LES EXPERTS

À L'ORIGINE DES EXPLOITS

sports experts

Bellefleur
185, boul. 1617, boul. Parigny
St-William Laurier
467-7201
Boucherville
Promenade
Montville
655-6003
Brossard
Mall Chénier
671-7275
Chambly
285, boul. 1617, boul. Parigny
Lafayette
467-7201
Longueuil
Place Longueuil
463-3452
St-Germain
Les Promenades
St-Bruno
665-1984
St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour
Richelieu
345-0357
Sorel
Promenades
de Sorel
745-1213
Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000
Châteauguay
298, boul. d'Anjou
669-3839

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-0000
Place Versailles
355-2330
Montréal
2951, rue Sherbrooke E.
622-6108
La Salle
Carrefour Angrignon
365-1286
84-Laurier
31, Place Vertu
245-8202

Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4781
Montréal centre-ville
830, rue Ste-Catherine O.
888-1914
Pointe-à-la-Croix
Centre d'achat Fairview
684-8161
Repentigny
60, rue Gauthier Nord
750-1640
St-Basile
Les Galeries Rive-Nord
661-8220

Laval
Carrefour Laval
682-0032
Centre Duvernay
661-2558
Centre Laval
688-1021
Rebecq
Galerie des Mille-Is
437-1833

St-Basile
250, boul. Arthur-Sauvé
472-5486
St-Martin
Carrefour du Nord
433-0400
St-Sauveur
Les Galeries des Monts
227-4617
St-Adèle
Promenades
St-Adèle
223-2812
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-8888

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 19 juin 1994. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

La faiblesse du «oui» des Montagnais de Sept-Îles amène le conseil de bande à retarder la signature d'une entente

BRUNO BISSON

Le conseil de bande montagnais de Mani-Utenam, près de Sept-Îles, sur la Côte-Nord, ne signera pas rapidement l'entente de principe conclue en avril dernier avec Hydro-Québec, même si la population des deux communautés qui forment la réserve a voté par une faible majorité en faveur de cette signature.

En l'absence du chef de Mani-Utenam, M. Elie Jacques-Jourdain, appelé à se rendre hier au Labrador, le consultant responsable de l'organisation du référendum dans les deux villages de Malietonam et Uashat, M. Bernard Cleary, a réagi avec prudence aux résultats exprimés lors du vote du 13 juin.

Selon M. Cleary, même si Hydro-Québec n'était aucunement lié à ce résultat et que l'entente n'est pas remise en question par les résultats surprenants du référendum, le conseil de bande de Mani-Utenam devra d'abord chercher à refaire l'unité entre Montagnais, avant d'essayer d'améliorer certains aspects de l'entente qui n'a été approuvée que par 52 p. cent de la population.

Rappelons que lundi, 1073 Montagnais (qui se désignent souvent eux-mêmes sous le nom d'Innus) avaient le droit de vote lors d'un référendum portant sur l'entente de principe conclue entre Hydro-Québec et le conseil de Mani-Utenam.

La plupart des observateurs de l'actualité autochtone étaient persuadés que l'entente serait entérinée dans une proportion de 60 à 70 p. cent par les Montagnais de Malietonam et Uashat, mais les résultats ont surtout fait ressortir des divergences profondes de vue entre deux communautés unies par un même conseil de bande.

En faisant abstraction des 22 votes annulés, seulement 52,7 p. cent des Innus (383 personnes) ont approuvé la signature de cette entente tandis que 47,3 p. cent (344 personnes) la rejettent. La division des votes entre les deux communautés apparaît par contre comme le fait saillant de ce référendum; les deux tiers des votes provenant de Malietonam sont allés en faveur du

«non», tandis que plus de 70 p. cent des Montagnais de Uashat votaient en faveur de l'entente.

C'est ce qui fait dire à M. Cleary que le conseil de bande que dirige le chef Jourdain devra d'abord tenter de faire l'unité des deux communautés avant de s'engager plus avant dans ses relations avec Hydro-Québec.

Cette communauté, où réside près de la moitié des membres de la bande Mani-Utenam, a été créée par l'exode d'une partie des Montagnais de Sept-Îles, dans les années 50, poussés par le progrès — entendre par là le développement des Blancs de Sept-Îles — à s'éloigner de la ville pour fonder ce qui est aujourd'hui Malietonam.

Quelques dizaines de personnes avaient toutefois refusé de suivre ce mouvement pour demeurer à l'endroit qui a depuis pris le nom de Uashat. Le développement parallèle de ces deux communautés unies par un seul conseil de bande, installé à Uashat, a mené à la création de deux réserves, fort différentes sur le plan idéologique et social.

Plus récemment, et particulièrement en raison du projet Sainte-Marguerite d'Hydro-Québec, la création de la Coalition Nitassinan a cristallisé les vieilles oppositions entre les deux communautés sur le plan politique.

Bien que le courant néo-traditionaliste de Nitassinan ne fasse pas l'unanimité à Malietonam, le porte-parole de la coalition, M. Gilbert Pilot, a habilement profité de la faiblesse du leadership du Conseil Atikamek-Montagnais (CAM) et des décisions du conseil de bande dans des dossiers de subventions domiciliaires, sociales et scolaires propres à la communauté, pour animer un mouvement de sympathie envers son groupe.

Hier, M. Cleary n'écarterait pas l'hypothèse que le résultat du référendum soit une conséquence directe de la situation interne de la bande, ce qui laisserait supposer que l'entente de principe n'est pas aussi contestée par les Innus. Selon le consultant, les témoi-

gnages et avis recueillis par la Commission du référendum au cours des deux semaines qui ont précédé la consultation de lundi, pourraient sans doute éclairer le conseil de bande sur l'attitude à adopter face à tous ces dossiers aux intérêts entremêlés à Uashat et Malietonam.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a démantelé, tôt hier matin, le campement de protestation établi sur la route du chantier SM-3 par des sympathisants de la Coalition Nitassinan qui s'opposent à ce projet de 1,2 milliard. Le chef de la coalition, Gilbert Pilot est l'une des 15 personnes arrêtées par la SQ sur les lieux à une vingtaine de kilomètres au nord de la route 138. Selon la SQ, les protestataires n'ont pas résisté à leur arrestation.

Une trentaine de sympathisants de la Coalition se sont rendus, hier, à la guérite de la route du chantier de SM-3 et ont attendu le retour du convoi policier ramenant les militants arrêtés après avoir été informés de l'opération policière.

Parmi les personnes arrêtées, au moins six refusaient toujours de s'identifier, hier, dont quatre ressortissants américains liés à un groupe écologiste américain, qui s'étaient rendus au camp de protestation en tant qu'observateurs.

Deux autres personnes arrêtées, le journaliste Lyle Stewart et le photographe Robert Fréchette, ont été relâchés par la SQ après avoir été identifiés comme représentants des médias.

Le directeur de l'hebdomadaire anglophone *The Mirror*, M. Peter Scowen, s'est dit «absolument outré» par la conduite de la SQ, en soulignant que M. Stewart a dû patienter pendant deux heures dans une voiture de patrouille, et qu'il a été forcé de se prêter à la prise de photographies judiciaires et d'empreintes digitales, en plus de subir un interrogatoire et ce, même s'il s'est clairement identifié comme journaliste. Quant à M. Fréchette, arrêté au camp de la Coalition, il a été détenu durant six heures, hier matin.

New York peut limiter le volume des importations de cigarettes

ANDRÉ NOËL

La Cour suprême des États-Unis vient de donner le droit à l'État de New York de contrôler le volume de cigarettes qui vont dans les réserves indiennes, comme celle d'Akwesasne qui chevauche la frontière canadienne.

La Société canadienne du cancer s'est réjouie du jugement et s'est présentée devant le comité des Communes sur les finances, hier soir, pour demander au gouvernement canadien de relever ses propres taxes le plus vite possible.

Le gouvernement fédéral et cinq gouvernements provinciaux, dont celui du Québec, ont baissé les taxes de façon importante au début de l'année pour contrer la contrebande de cigarettes. Au Québec, les taxes fédérales et provinciales sont passées de 4,61 \$ pour un paquet de 25 cigarettes, à 1,47 \$.

Avant la baisse des taxes, les trois grands fabricants de tabac installés au Québec exportaient des millions de cigarettes canadiennes dans des entrepôts hors-taxe de Syracuse et d'autres villes de l'État de New York.

Des grossistes achetaient ces cigarettes et les revendaient dans les réserves indiennes, comme celle d'Akwesasne, sans prélever la taxe de l'État de New York, établie à 0,56 US \$ pour chaque paquet. Les cigarettes étaient ensuite revendues au Canada, sur le marché noir.

«La contrebande était facilitée par le fait que les grossistes qui approvisionnaient les réserves indiennes ne payaient pas les taxes américaines», a indiqué hier Ken Kyle, directeur du bureau des questions d'intérêt public de la Société canadienne du cancer.

«Nous avions demandé à Ottawa d'attendre le jugement de la Cour suprême des États-Unis avant de baisser ses taxes. Mais on ne nous a pas écoutés.»

Les grossistes ont vendu 12,8 millions de cartouches de cigarettes dans les réserves de l'État de New York l'an dernier. Cela signifie que chaque résident des réserves, homme, femme et enfant, aurait dû fumer 35 paquets de cigarettes par jour pour absorber ces ventes.

L'État de New York veut imposer un certain quota, basé sur le nombre d'Indiens. Les leaders autochtones ont cependant très mal réagi, affirmant que cela provoquerait la ruine de plusieurs Indiens. «Il n'y a aucun doute que cela porterait un coup dur aux Mohawks», a déclaré Joseph D. Gray, porte-parole du conseil de bande d'Akwesasne.

Dans un communiqué, le gouverneur de l'État de New York, Mario Cuomo, indique qu'il cherchait un compromis pour résoudre ce conflit autour des taxes et aider le développement économique et social des réserves, tout en tenant compte des intérêts des commerçants situés hors des réserves et qui, tout comme leurs homologues canadiens, ont perdu leurs clients au profit des boutiques hors-taxes situées dans les réserves.

Par ailleurs, la Société canadienne du cancer met beaucoup d'espoir dans la hausse des taxes aux États-Unis, une mesure envisagée par le Congrès afin de financer le nouveau programme d'assurance-maladie et de contrer le tabagisme.

Mais, selon des calculs récents de l'Association pour les droits des non-fumeurs, les cigarettes se vendent déjà plus cher dans quelques États américains que dans certaines provinces canadiennes. Un paquet de 20 cigarettes se vend 2,87 \$ (en dollars canadiens) dans l'État de New York, contre environ 2,50 \$ au Québec.

Le pourcentage de taxes dans le prix d'un paquet de cigarettes au Québec est l'un des plus bas au monde. Il est de 50 p. cent (en comprenant les taxes de vente), alors qu'il est de 60 p. cent au Japon et qu'il varie de 70 à 80 p. cent en Europe.

Un pompiste de Kahnawake devant un juge mardi

PC

Le propriétaire de deux stations-service de Kahnawake, Mathew Lazare, devra se présenter en Cour supérieure de Longueuil, mardi prochain, pour faire face à une demande d'injonction du ministère québécois du Revenu visant à le forcer à cesser de vendre de l'essence.

Le ministère estime qu'il opère illégalement son commerce puisque son permis lui a été retiré le 25 avril dernier, en même temps qu'à 11 autres propriétaires de stations-service pour taxes impayées totalisant 3,8 millions \$.

Selon les informations contenues dans la requête pour injonction, Mathew Lazare doit au fisc québécois et fédéral 201 724 \$.

Les commerces visés portent la même raison sociale, soit Plaza 138 Gas Bar et sont situés sur les routes 138 et 207 à Kahnawake.

M. Lazare a recommencé à vendre de l'essence il y a une semaine.

Un huissier s'est rendu à ses deux commerces mardi et mercredi derniers. Il a obtenu de l'essence moyennant le paiement comptant. Le reçu constitue sa preuve.

Mathew Lazare s'est désisté de la requête présentée lundi en Cour supérieure de Montréal par 11 propriétaires de stations-service demandant que soit suspendue la révocation des permis d'exploitation faite par le ministère du Revenu.

Après avoir entendu les arguments des Mohawks selon lesquels ils ne sont pas tenus de se faire percepteurs de taxes gouvernementales, et ceux du ministère québécois du Revenu, du Procureur général du Canada et du Québec, le juge Danielle Grenier a indiqué son intention de rendre sa décision vendredi.

Par ailleurs, au palais de justice de Longueuil, le ministère du Revenu a posé des gestes la semaine dernière pouvant lui permettre d'être bientôt en mesure de saisir les actifs des propriétaires des stations-service qui refusent de payer leurs taxes sur l'essence vendue dont les montants dépassent 400 000 \$ dans trois cas. Par contre, dans deux cas, les montants réclamés sont inférieurs à 15 000 \$.

Un greffier du palais de justice de Longueuil a rendu un jugement accéléré vendredi dernier ordonnant aux 11 propriétaires de payer leur dû d'ici 30 jours.

Si cela n'est pas fait, il reviendra au ministère du Revenu de choisir le recours à prendre le plus approprié dans les circonstances pour se faire payer.

C'est alors que pourrait se produire une saisie des comptes bancaires, des salaires et auprès des tiers, notamment.

OUTBOUND JOURNÉE AVENTURE

TENTE 1-2 PERSONNES AVEC VESTIBULE CHINOOK ARCH

- Montage robuste
- Excellente protection contre la pluie
- Modèle 2 portes offrant une excellente aération

219⁹⁹PRIX AVENTURE
279⁹⁹ avec
MATS EN ALUMINIUM

JEFFERSON II SAC D'EXPEDITION

129⁹⁹

- Système "Torso Trac"
- Bandoulière très confortable.
- Poche de rangement sur le dessus avec fermetures à glissière sur le côté.
- Capacité: 3800 Po/ 62"



ASSINIBOINE SAC D'EXPEDITION

134⁹⁹

- Version Plus Grande du "Jefferson II"
- Capacité: 5000 Po/ 83"



PORTE-BÉBÉ

56⁹⁹

PRIX AVENTURE

- Léger et solide
- Armature en acier avec brochettes matelassées réglables et ceinture à la taille.
- Pour les enfants de 6 mois à 3 ans



TENTE DÔME HEXAGONAL 3 PERSONNES CLIPSILVER III

139⁹⁹PRIX AVENTURE
209⁹⁹ avec
MATS EN ALUMINIUM

- Tente 2 Ports, montage robuste
- Double toit aluminé argent



SAC DE VOYAGE WANDERER

124⁹⁹

PRIX AVENTURE

- Excellent sac de voyage avec sac de jour détachable
- Sangles de compression
- Capacité: 5500 Po/ 90"



SAC DE VOYAGE TRAMP

112⁹⁹

PRIX AVENTURE

- Sac de voyage idéal
- Sangles intérieures de maintien
- Capacité: 3800 Po/ 62"

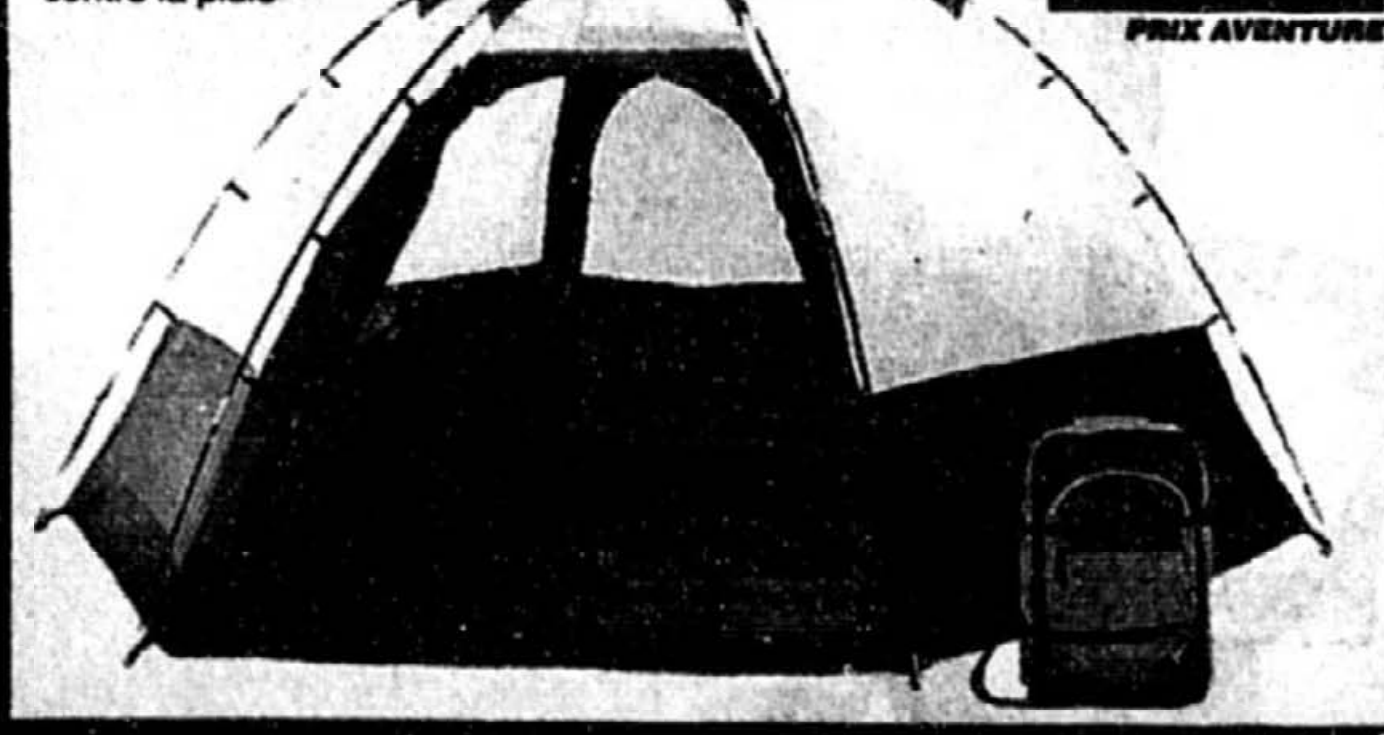


TENTE DÔME HEXAGONALE 6 PERSONNES CLIPSILVER VI

239⁹⁹

PRIX AVENTURE

- Tente 2 portes idéal pour la famille
- Excellente aération
- Excellente protection contre la pluie

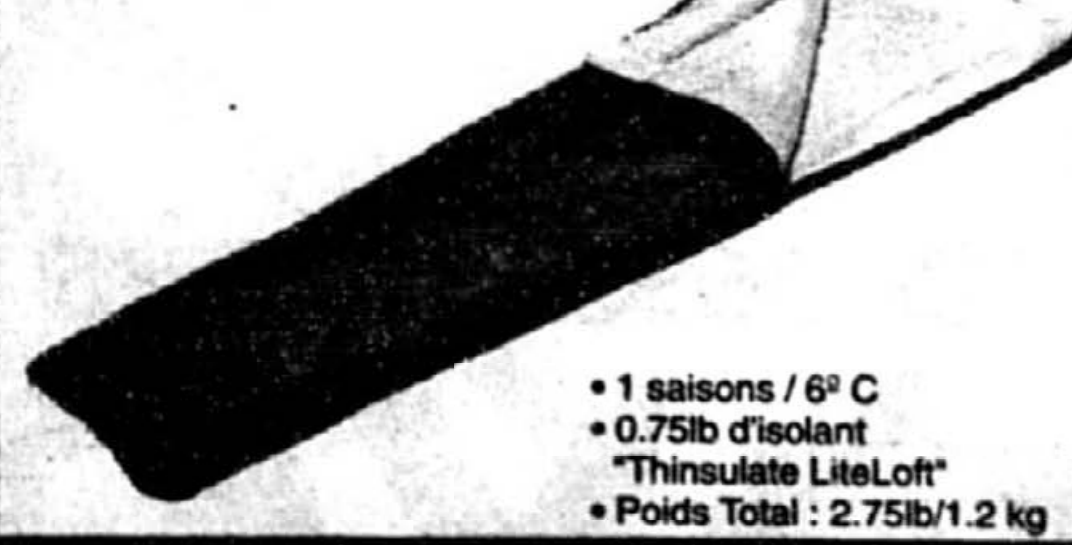


COOLRIDGE

69⁹⁹

PRIX AVENTURE

- 1 saisons / 6° C
- 0.75lb d'isolant "Thinsulate LiteLoft"
- Poids Total: 2.75lb/ 1.2 kg



VALHALLA

114⁹⁹

PRIX AVENTURE

- 2 saisons / -2° C
- 1.5 lb d'isolant "Thinsulate LiteLoft"
- Poids Total: 4 lb / 1.8 kg



JOURNÉE AVENTURE

ANDRÉ JAC SPORT INC. 5520 BOUL DES LAURENTIDES AUTEUIL LAVAL, PQ 514/822-2410	BARON SPORTS 932 Notre-Dame Ouest Montréal, PQ 514/ 866-8848	CENTRE DE SURPLUS 967 Rue Mont-Royal Est Montréal, PQ 514/ 524-6819	PAVILLON CHASSE & PÊCHE 440 INC 4501 Ouest AUTOROUTE 440 CHOMÉDY LAVAL, PQ 514/682-0091	SPORTS EXPERTS PLACE LAURIER 2700 BOUL. LAURIER Ste-FOY, PQ 514/658-6134	MOMO SPORT 42 WELLINGTON NORD SHERBROOKE, PQ 819/822-3077
AU GRAND BAZAR INC. 1141 PRINCIPALE GRANBY, PQ 514/378-2022	LA BOUTIQUE SCOUT SCOUT SHOP 2001 Autoroute Dorval, PQ 514/ 863-3004	IMRICO LTD. 1085 BOUL. L'INDUSTRIE BELOEIL, PQ 514/467-5223	RENOSPORT 236 NOTRE DAME EST. VICTORIAVILLE PQ 819/752-6331	ANDREA LALONDE 36 BOUL. D'ANJOU CHATEAUGUAY, PQ 514/692-7976	
LES PRODUITS OUTBOUND sont disponibles chez les détaillants suivants.	OUTBOUND GARANTIE À VIE	KAKI 1820 BOUL DES LAURENTIDES VIMONT LAVAL, PQ 514/662-0001	ROYAUME DU SPORT DE LA RIVE-SUD LTEE. 2082 STE. HELENE LONGUEUIL, PQ 514/674-1598	OUTBOUND GARANTIE À VIE	Quantité limitée Prix effectif jusqu'au 4 juillet 1994

2000 TOYOTA EN 20 JOURS

CAMRY COUPÉ 1994 279 \$*/ mois
COROLLA SPÉCIALE 1994 209 \$*/ mois
TERCEL S 1994 9 798 \$**

* Programme de location à long terme Solution Toyota de 48 mois/96 000 km. Utilisation excédentaire : Camry Coupé : 0,10 \$ du km ; Corolla Spéciale : 0,07 \$ du km. Bail avec option d'achat avec versement initial ou échange équivalent : Camry Coupé : 3 000 \$ (taxes en sus) ; Corolla Spéciale : 2 000 \$ (taxes en sus). Premier versement : Camry Coupé : 279 \$ + 19,53 \$ (TPS) + 19,40 \$ (TVQ), soit 317,93 \$, et dépôt de sécurité remboursable de 325 \$ exigibles pour un total de 642,93 \$; Corolla Spéciale : 209 \$ + 14,63 \$ (TPS) + 14,54 \$ (TVQ), soit 238,17 \$, et dépôt de sécurité remboursable de 250 \$ exigibles pour un total de 488,17 \$. Transport et préparation inclus. Offre conditionnelle à l'approbation de Toyota Crédit Inc. Offre d'une durée limitée. Le nombre de voitures offertes est limité.

** EL46DK. Taxes, transport et préparation en sus. Offre d'une durée limitée. Le nombre de voitures offertes est limité.

Rendez-vous chez votre concessionnaire Toyota participant pour obtenir tous les détails.

Votre concessionnaire
TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350
BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577
CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511
CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200
COWANSVILLE
Cowansville
Toyota
263-8888
DRUMMONDVILLE
Toyota
Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404
ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
453-2510
JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449
LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662
LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634
LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710
LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MAGOG
Toyota Magog
843-9883
MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511
MONTRÉAL
Alix Toyota
376-9191
MONTRÉAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTRÉAL
Houle Toyota
351-5010
MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777
MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-6354
MONTRÉAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510
REPERTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540
RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923
ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191
ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000
ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255
ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044
STE-THÉRÈSE
Blainville Toyota
435-3685
SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393
SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596
TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117
TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard Automobiles
373-0850
VERDUN
Woodland Toyota
761-3444
VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235



**SOLUTION
TOYOTA**

Solde de la Fête des pères

Offrez-lui l'allure qu'il recherche !

Chemises sport tout confort à manches courtes. Sélection imposante de styles de tons unis et avec motifs imprimés, quadrillés ou rayés. Tailles régulières P à TG., fortes 1G à 5G, élargée G à 4GL. Prix courant jusqu'à 50\$

Solde 34,99*

Aussi disponible: une autre superbe sélection de chemises sport. Tailles régulières P à TG., fortes 1G à 5G, élargée G à 4GL. Prix courant jusqu'à 48\$

Solde 24,99*

Pantalons sport pour l'été, taillés dans un beau tissu polyester/coton lavable. Vaste choix de tons unis et de motifs. Tailles 32 à 46. Prix courant jusqu'à 85\$

Solde 39,99 à 59,99

Boyet



Fête des Pères
dimanche le 19 juin

* Légers frais supplémentaires pour tailles fortes et élargées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

• 4475 boul. Métropolitain Est.....374-4555
• Carrefour Laval.....687-1670
• Centre Eaton (niveau métro).....849-9281
• Fairview Pointe-Claire.....694-9050

Galerias d'Anjou.....353-6310
• Promenades St-Bruno.....653-5100
Carrefour Angrignon.....366-0762
Centre Rockland.....735-5441

Deux Québécois à l'assaut du pôle Sud en autonomie complète

RICHARD CHARTIER

■ Les deux Québécois qui tenteront d'atteindre le pôle Sud en autonomie complète, l'hiver prochain ou l'hiver suivant, devront s'armer de courage et de patience en plus d'afficher une forme physique hors du commun.

Au départ de l'île Berkner (2500 km au sud de la Terre de Feu), là où l'océan Atlantique perd son nom, le défi de Bernard Voyer et Jean Castonguay consistera à franchir à skis les 1500 km qui séparent la côte de l'Antarctique et le 90e degré de latitude sud, lieu qui correspond à l'axe de rotation de la terre.

Ils navigueront ainsi à travers les pièges de l'islandais, une gigantesque calotte glaciaire d'une épaisseur moyenne de 2800 mètres (elle fait jusqu'à 4800 mètres d'épaisseur) qui écrase sous le niveau de la mer un continent de 13 millions de kilomètres carrés. Ce bloc de glace suffirait à couvrir presque en totalité l'Amérique du Nord!

Tout le matériel de l'expédition sera chargé sur les pulkas que tireront les deux hommes pendant plus de deux mois. Les rations alimentaires, scientifiquement équilibrées et calculées, seront préparées par la nutritionniste Odile Dumais (qui est également la compagne de Voyer). « À deux, calcule Bernard, l'Antarctique va nous coûter 700 000 calories. »

Pour se faire une idée de la difficulté particulière que présente la progression sur le terrain, imaginons un lac soulevé de vagues atteignant un mètre. Transformons le tout instantanément en neige très dure, recourbons à l'extrême toutes les pointes des vagues. Et maintenant, avançons sur ce névé tourmenté qui ne cède pas sous les skis. Ajoutons-y les vents atteignant parfois 320 km/h, qu'on aura toujours de face. C'est l'enfer. Et c'est ce qui attend les aventuriers. Sur 1500 km!

Comme il l'a fait avant de traverser l'île Ellesmere (il y a deux ans) et de devenir le premier Québécois à se rendre au pôle Nord magnétique (l'an dernier), Voyer, qui gagne sa vie comme guide, comme chargé de cours à l'UQAM et comme chroniqueur de plein air à Radio-Canada, se plait à envelopper son projet dans des images saisissantes et des propos philosophiques.

« On ne se rend pas par hasard en Antarctique qui est sur le chemin d'absolument rien, lance-t-il avant de citer Paul-Émile Victor: 'Aller dans l'Antarctique, c'est comme aller sur la lune'. »

Continent lunaire, en effet, désert surtout, dont les rives sont peuplées de 25 millions de manchots et de seulement deux espèces de plantes à fleurs (contre 400 dans l'Arctique). L'intérieur du continent n'abrite ni animaux, ni oiseaux, ni plantes: que de la glace. Encore que celle-ci se forme très lentement, à la faveur de précipitations de seulement trois centimètres de neige par année. Un désert!

N'empêche que le vent y charrie ses cargaisons de neige: « Avec un vent de 150 km/h, si vous ouvrez une fenêtre d'un mètre carré, il va y entrer deux tonnes de neige à l'heure! »

L'Antarctique est un vaste congélateur qui alimente sa rigueur à des vents pouvant atteindre 300 km/h. Le record absolu de froid y a été enregistré le 21 juillet 1983 (pendant l'hiver austral): -89,2 °C. Avant calcul du facteur éolien.

C'est démentiel, pire que l'autre pôle.

« Quand on parle de tempête de neige à Montréal, on exagère », remarque Voyer.

Il cite quelques chiffres d'intérêt pour l'humanité: l'Antarctique recèle 90 p. cent de la glace de la planète et 70 p. cent de son eau douce. Si cette glace fondait, le niveau des océans grimperait de 70 mètres et Montréal ne serait plus qu'un souvenir au fond de la mer. La calotte du Grand Sud est également le climatiseur de la planète: sans elle, l'équateur serait inhabitable car il y ferait trop chaud.

Alors un gros merci, l'Antarctique!

Le Français Dumont d'Urville aurait été le premier, en 1840, à débarquer sur le continent glacé qu'il baptisait Terre Adélie, du prénom de sa femme.

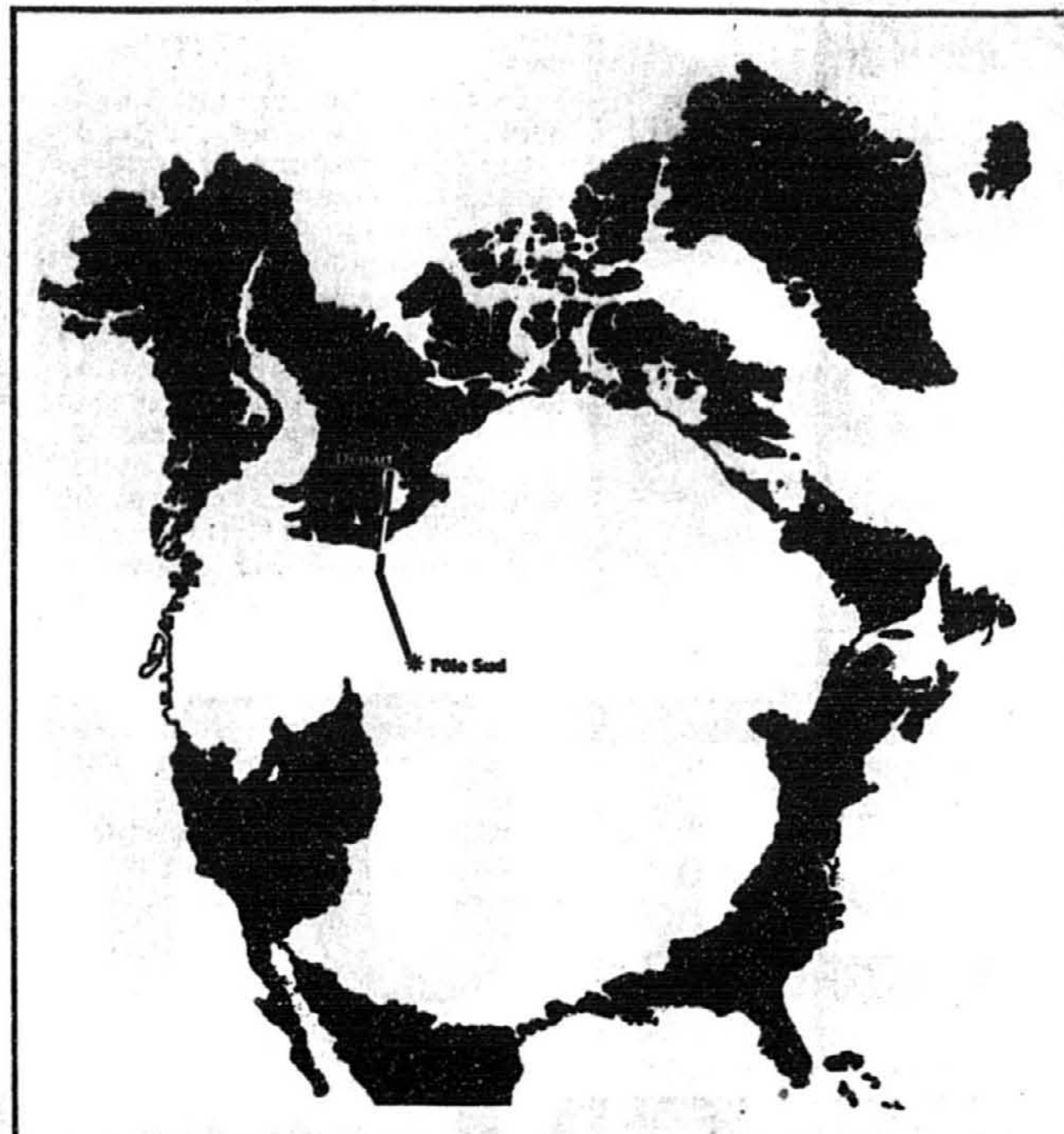
Quel ne fut pas son bonheur de constater qu'il n'y avait pas d'ours polaire sur ce continent demeuré à l'ère glaciaire.

Lorsqu'il a aperçu les premiers icebergs que crache l'Antarctique, d'Urville croyait à des îles. Il est vrai que ces tubulaires, comme on les appelle, font jusqu'à 150 km de long!

C'est un Norvégien du nom de Roald Amundsen qui, le premier, a atteint le pôle Sud, le 14 décembre 1911. Un mois plus tard, le Britannique Scott atteignait le 90e degré de latitude sud, mais il n'en est jamais revenu.



Bernard Voyer



Le continent Arctique, 13 millions de km² recouvriraient la presque totalité de l'Amérique du Nord.

PHOTOTHEQUE La Presse

Laissez la musique vous transporter

Allegro



Faites l'essai de la nouvelle Accord
et recevez Mozart sur disque compact
Mozart en Accord, chez vos Honorables Honda

À partir de
298 \$/mois*
pour 36 mois



Quantités limitées
Offre d'une durée limitée

L'Accord EX-R 1994

*L'Accord LX avec climatiseur sans frais
JUSQU'AU 30 JUIN SEULEMENT



PHILIPS

ARCHAMBAULT
MUSIQUE



*Montant basé sur l'utilisation d'une Accord LX 1994 neuve à boîte manuelle (CD 551R), soit 298 \$ par mois sur un bail de 36 mois (paiement total de 10 728 \$). Le concessionnaire installera, sans frais, le climatiseur Honda. Versement initial de 2 500 \$, premier versement mensuel (298 \$) et dépôt de garantie (350 \$) exigibles. Franchise de 72 000 km (limite de kilométrage s'applique; 0,06 \$/km excédentaire). S.A.C. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat disponible. Informez-vous dès aujourd'hui chez un concessionnaire Honda. CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PARTICIPANTS SEULEMENT.

Merci de votre
p'tit coup de cœur.



Au cœur de la solution!

Tout pour bien dormir!

Lit "ORION"
Disponible en blanc
ou noir mat.

39" 15999
54" 20999
60" 23999

JOUR APRÈS JOUR



ELYSÉE

Recouvert d'un riche tissu,
312 ressorts,
garantie de 15 ans.

Matelas Ensemble
39" 14999 22999
54" 18999 29499
60" 22999 35499

JOUR APRÈS JOUR

ULTIMA II

442 ressorts, sommier à
ressorts, garantie complète
de 15 ans.

Matelas Ensemble
39" 23999 36999
54" 31999 48999
60" 34999 53999

JOUR APRÈS JOUR

SEDUCTION

510 ressorts, riche tissu
damassé, garantie de 15 ans.

Matelas Ensemble
39" 19999 30999
54" 25999 39999
60" 29999 46499

JOUR APRÈS JOUR

Livraison &
installation
disponibles

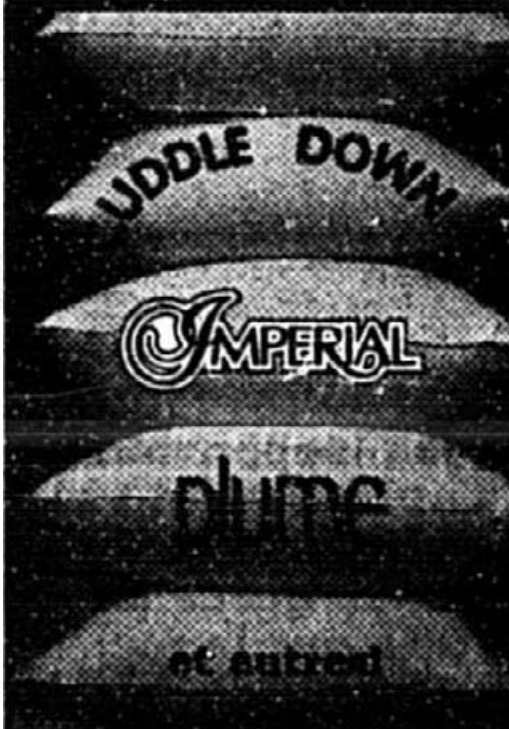
OREILLERS

24 MODÈLES
DISPONIBLES

Support doux,
médium, et ferme

699 à 6999

JOUR APRÈS JOUR



COUVRE-MATELAS

14 MODÈLES
DISPONIBLES

piqué, plat ou vinyle

499 à 7499

JOUR APRÈS JOUR



WEST ISLAND
3205 boul. des Sources
(Galerias des Sources)
Tél.: 685-6565

ST-LEONARD
6755 Metropolitain est
(coin Langelier)
Tél.: 322-2000

OUVERT 7 JOURS!

Alzheimer: un Québécois met au point un test de dépistage du gène en jeu

Presse Canadienne

■ Un chercheur québécois a mis au point un test sanguin permettant de déterminer les risques pour une personne d'être atteinte de la maladie d'Alzheimer, un mal incurable et héréditaire qui enlève toute mémoire à ses victimes.

Le test, disponible au Canada depuis le mois dernier, permet de savoir si la personne est porteuse du gène apolipoprotéine E4, qui tue les neurones du cerveau contrôlant la mémoire.

Cette maladie affecte quelque 300 000 Canadiens.

Au cours des neuf derniers mois, le docteur Judes Poirier a utilisé 350 cerveaux conservés à -80° Celsius dans les congélateurs de l'hôpital Douglas de Montréal pour développer le test.

Une personne qui hérite du gène fautif des deux parents court un risque très élevé d'être atteinte de la maladie entre 60 et 65 ans. La présence d'un seul gène retarde le déclenchement de la maladie d'environ une dizaine d'années.

Même si le gène est absent, la maladie peut toutefois apparaître à la fin de la vie, a rappelé le Dr Poirier, directeur adjoint du Cen-

tre d'études sur le vieillissement de l'université McGill.

«Cela pourrait être causé par d'autres mutations du gène et nous examinons les autres possibilités.»

M. Poirier est aussi directeur du Programme de recherche sur le vieillissement de l'hôpital Douglas. Le chercheur de 33 ans a découvert l'an dernier le lien entre le gène et la maladie.

Il décrit la maladie comme l'effacement d'une personne.

«À la fin, on ne se souvient plus comment faire un noeud, on ne sait plus ce qu'est une salle de bains. Tout ce que vous êtes s'efface, votre passé disparaît et vous perdez progressivement vos souvenirs.»

Les coûts pour le système de santé sont énormes.

«Il en coûte 4 milliards par année pour soigner ces personnes parce qu'un patient atteint de l'Alzheimer sera en institution sept fois plus longtemps qu'une personne âgée qui n'est pas atteinte de la maladie», a indiqué le Dr Poirier.

Il estime que la compagnie pharmaceutique qui découvrirait un remède à cette maladie peut compter sur des revenus annuels de 8 milliards.

Une maison pour sidéens ouvre ses portes à St-Pie

Presse Canadienne

GRANBY

■ Le Gîte des Oies Blanches, une maison d'hébergement pour sidéens, a ouvert ses portes à Saint-Pie, hier.

L'événement signifie pour Yvon Larocque, l'instigateur de ce projet, qu'il est possible de traverser des barrières apparemment infranchissables.

Les maires du village et de la paroisse de Saint-Pie, le curé, le député de la circonscription, les représentants de la Caisse populaire et du CLSC de même que des résidents et des bénévoles étaient là pour témoigner de l'appui que le Gîte des Oies Blanches a réussi à obtenir.

«L'appui de la population ne m'étonne pas, mais celui des personnalités publiques, oui, a dit M. Larocque. Mais après tant d'années, le moment était peut-être venu pour qu'une communauté s'ouvre à la cause des sidéens.»

C'est peut-être la première fois qu'une maison d'hébergement pour sidéens, encore peu nombreuses au Québec, s'affiche ainsi publiquement.

«Habituellement, on préfère demeurer invisible», a déclaré M. Larocque, qui n'a quand même pas l'intention d'en rajouter. «On n'a simplement pas à se cacher. Nous voulons que les sidéens

puissent vivre comme des êtres humains, dignement», ajoute-t-il.

Tout au long des travaux de rénovation qui ont permis d'aménager huit chambres pour les sidéens, le Gîte des Oies Blanches a reçu l'aide spontanée de plusieurs personnes et d'entrepreneurs, une aide sans laquelle le projet n'aurait peut-être pas vu le jour.

«C'est une très bonne initiative et nous sommes fiers que cette maison d'hébergement soit à Saint-Pie», affirme un couple d'un certain âge, résidant au village, qui a connu un jeune homme atteint du VIH et l'a vu mourir. «Nous avons aussi été témoins du rejet que les personnes atteintes subissent», ajoutent-ils.

La présence des politiciens à l'ouverture du Gîte des Oies Blanches ne signifie cependant pas que les gouvernements l'ont aidé de quelque façon que ce soit. Le projet n'a reçu ni subvention ni prêt privilégié et demeure actuellement entièrement privé. Le Gîte des Oies Blanches veut toutefois assurer ses arrières et si possible son financement à long terme et c'est dans cette optique qu'une Fondation sera créée prochainement.

Le but de la Fondation est d'abord d'aider le Gîte des Oies Blanches mais d'autres projets se grefferont comme une aide-médicaments pour les sidéens et des activités d'information.

Populaire, le parc des Îles?
Et comment!

La Ville de Montréal prend donc
des mesures pour vous faciliter la vie
dans les îles.

En automobile

Chaque île a maintenant son propre accès. Dorénavant, impossible de passer d'un pont à l'autre ou d'une île à l'autre en voiture. Choisissez le bon pont. Et surveillez bien la signalisation.

Facile en métro

Économique, pratique et rapide, le métro demeure le meilleur moyen de se rendre au parc des Îles.

Facile en autobus

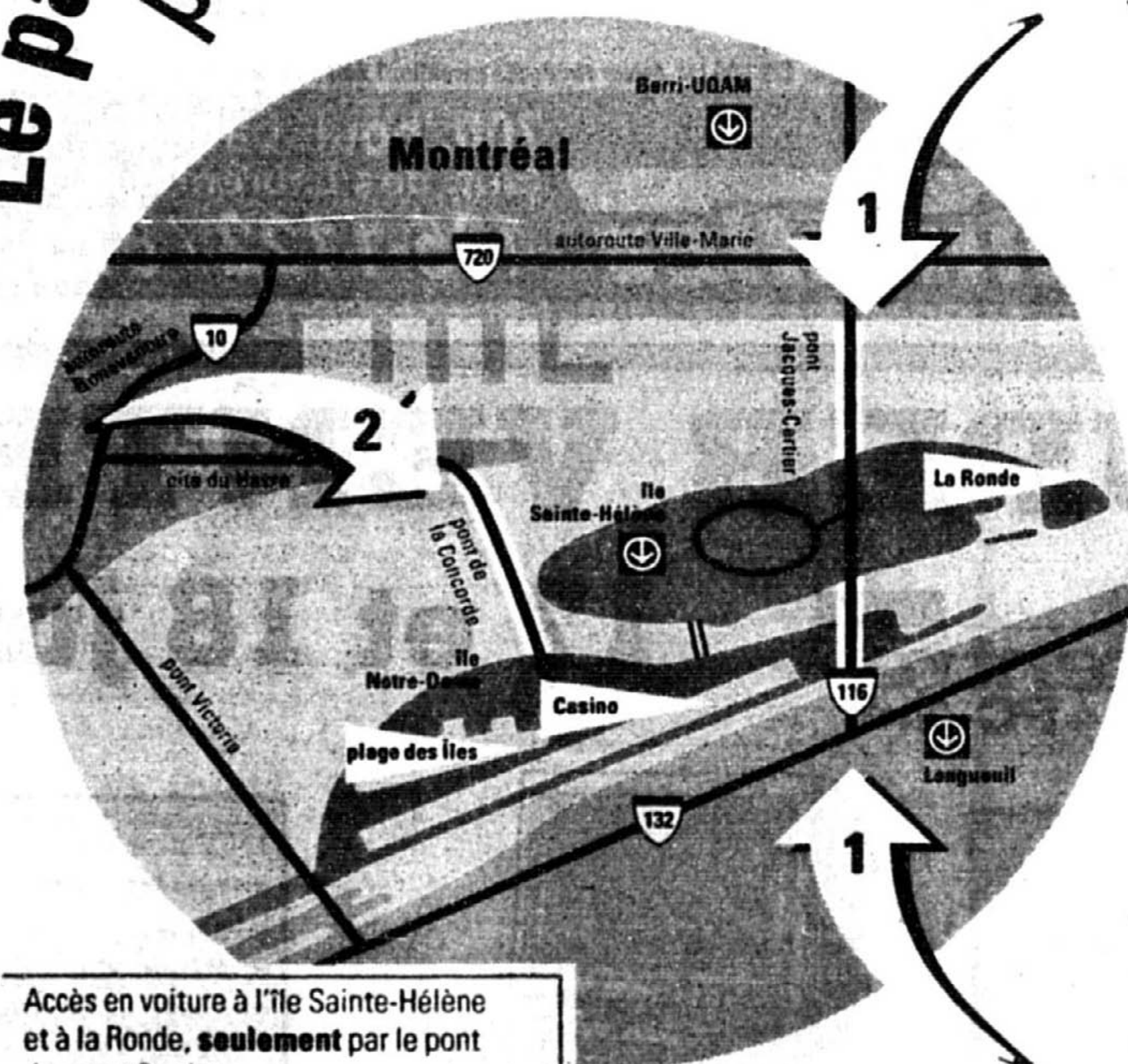
Du métro Île-Sainte-Hélène, les visiteurs disposent de trois lignes d'autobus: La Ronde, la plage, le Casino. Du métro Papineau, l'autobus 169 mène à La Ronde.

Facile entre les îles

Les piétons et les cyclistes peuvent se promener d'une île à l'autre en toute quiétude.

Allez au parc des Îles...
on s'y rend facilement!

Le parc des Îles...
par le bon accès,
c'est facile!

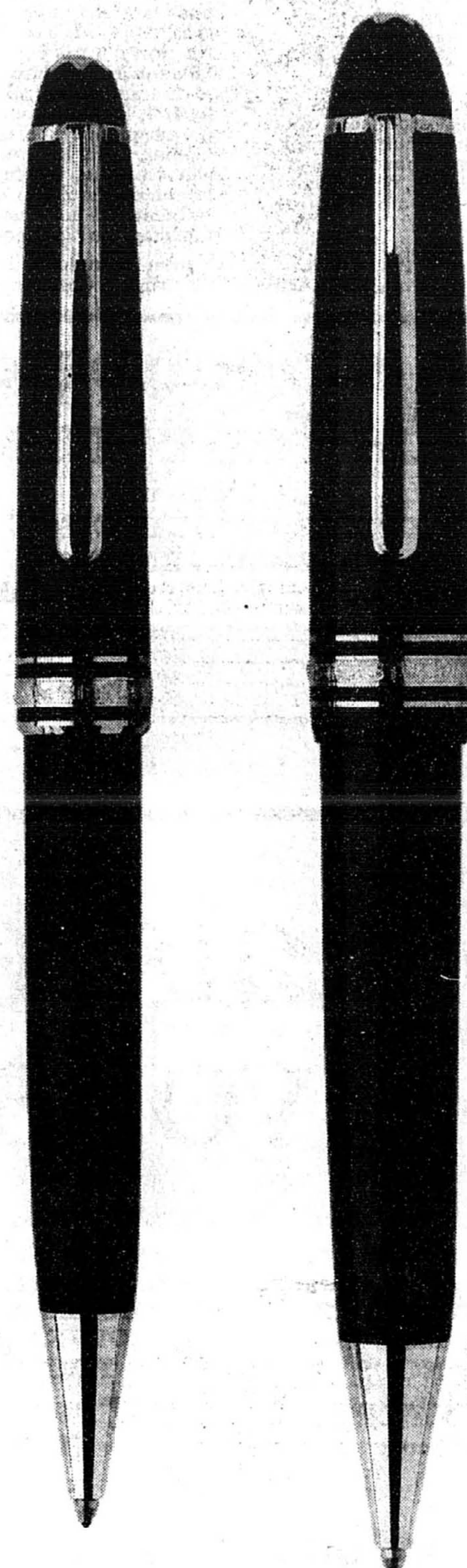


- 1 Accès en voiture à l'île Sainte-Hélène et à la Ronde, **seulement** par le pont Jacques-Cartier.
- 2 Accès en voiture à l'île Notre-Dame, au Casino et à la plage, **seulement** par le pont de la Concorde, via l'autoroute Bonaventure ou le pont Victoria.



Parc des Îles
de Montréal

Qui dit que pour être beau il faut être mince?



La belle écriture est enfin revenue à la mode.

Nous sommes fiers de présenter le nouveau stylo à bille plus gros Meisterstück, signé Montblanc. Maintenant offert dans un format qui était jadis réservé aux stylos à encre Meisterstück. C'est le cadeau idéal pour la Fête des pères.

MONTBLANC

L'ART D'ÉCRIRE

Pour connaître le détaillant Montblanc autorisé le plus près de chez vous, composez le 1-800-995-4810

Le Rali II et son équipage de neuf hommes frôlent la catastrophe

Le Nadine, son jumeau, avait coulé aux Îles-de-la-Madeleine en décembre 1990, faisant huit morts

JEAN-PAUL SOULIÉ

Les Îles-de-la-Madeleine sont en ébullition. Le bateau-sœur du Nadine, le chalutier qui a sombré en mer dans la nuit du 16 au 17 décembre 1990, faisant huit morts, vient de connaître la même sinistre expérience la semaine dernière. Le Rali II, avec neuf hommes à bord, a connu les mêmes problèmes que le Nadine, mais par temps calme, et avec seulement 82 000 livres de poisson à bord.

Cette fois, il n'y a pas eu de morts. Mais l'expérience traumatisante pour l'équipage aurait pu passer sous silence sans le courage d'un matelot, Gilles Chevarie, qui a raconté toute l'aventure en arrivant au port. Du côté des patrons de Madelipêche, silence total. Le patron Paul Delaney ne rappelle pas. Ce qui, selon Achille

Hubert, l'éditeur du journal local Le Radar, n'empêchera pas le Bloc québécois de poser des questions en Chambre à Ottawa sur la sécurité en mer.

Pour le Nadine, comme pour le Rali II, le problème semble résider dans le pas de l'hélice, qui, en cas de panne de la génératrice d'électricité, se renverse, entraînant le chalutier en marche arrière. Une allure très dangereuse pour un chalutier, surtout par gros temps. Mais ce vice de construction n'a pas été reconnu par les enquêtes du Bureau de sécurité du transport du gouvernement fédéral. Pas plus que par le coroner Jacques Bérubé, qui a préféré blâmer, dans les conclusions de son enquête, les capitaines et hommes d'équipage qui ne s'entraînent pas aux manœuvres de sauvetage de façon adéquate.

Joint à son domicile, le capitaine Armand Cormier du Rali II a

refusé de faire quelque commentaire sur l'incident, laissant seulement entendre que l'équipage « n'avait pas eu trop peur ». « Il y a une enquête du Bureau de sécurité du transport, personne ne peut parler... »

Capitaine congédié

Congédié par la société Madelipêche après le naufrage du Nadine, le capitaine Robert Poirier, seul rescapé avec son frère Serge du désastre qui avait fait huit morts, a lancé une lettre ouverte pathétique au capitaine Armand Cormier du Rali II.

« Le 8 juin à 12 heures 15 j'ai communiqué avec toi afin de savoir ce qui s'était vraiment passé sur le bateau dont tu as les commandes, et j'ai été très effroyablement surpris d'entendre de ta propre bouche qu'il ne s'était « rien passé »... à part un incendie qui avait été rapidement maîtrisé... »

Sur les quais des Îles-de-la-Madeleine, un observateur des pêches, Pol Chantraine, notait hier que le capitaine Poirier avait toujours incriminé l'hélice à pas variable dont sont équipés la Nadine et le Rali II. Dans le dernier incident, les membres de l'équipage qui ont eu le courage de parler, au risque de perdre toute possibilité d'emploi avec Madelipêche, ont raconté que le bateau, à la suite d'un incendie dans la salle des machines, avait fait marche arrière, pendant deux heures, sans qu'il soit possible de changer son allure. Tout l'équipage aurait alors revêtu les tenues de sauvetage qui avaient si cruellement fait défaut lors du naufrage subit du Nadine.

Et le capitaine Poirier poursuit : « Depuis près de quatre ans, je me bats seul contre tous pour établir la vérité que l'on a réussi à camoufler, afin que le Bureau de la sécurité des transports (BST) tienne compte de ce que j'ai vu en cette nuit tragique. Comme tu vois, cela a failli vous coûter la vie! Je ne m'explique pas que tu oses encore nier l'évidence de cette mécanique meurtrière! »



Le Rali II, à quai, au moment du naufrage du Nadine, le 17 décembre 1990 (ci-haut); le capitaine Robert Poirier et son frère Serge à l'hôpital, au lendemain du naufrage du Nadine (ci-contre).



Aux Îles-de-la-Madeleine, Gilles Chevarie, le matelot qui a raconté comment le Rali II avait fait marche arrière pendant deux heures dans le noir de la nuit pourrait bien devenir un héros. A moins qu'il ne perde toute possibilité d'embarquement sur les bateaux de Madelipêche.

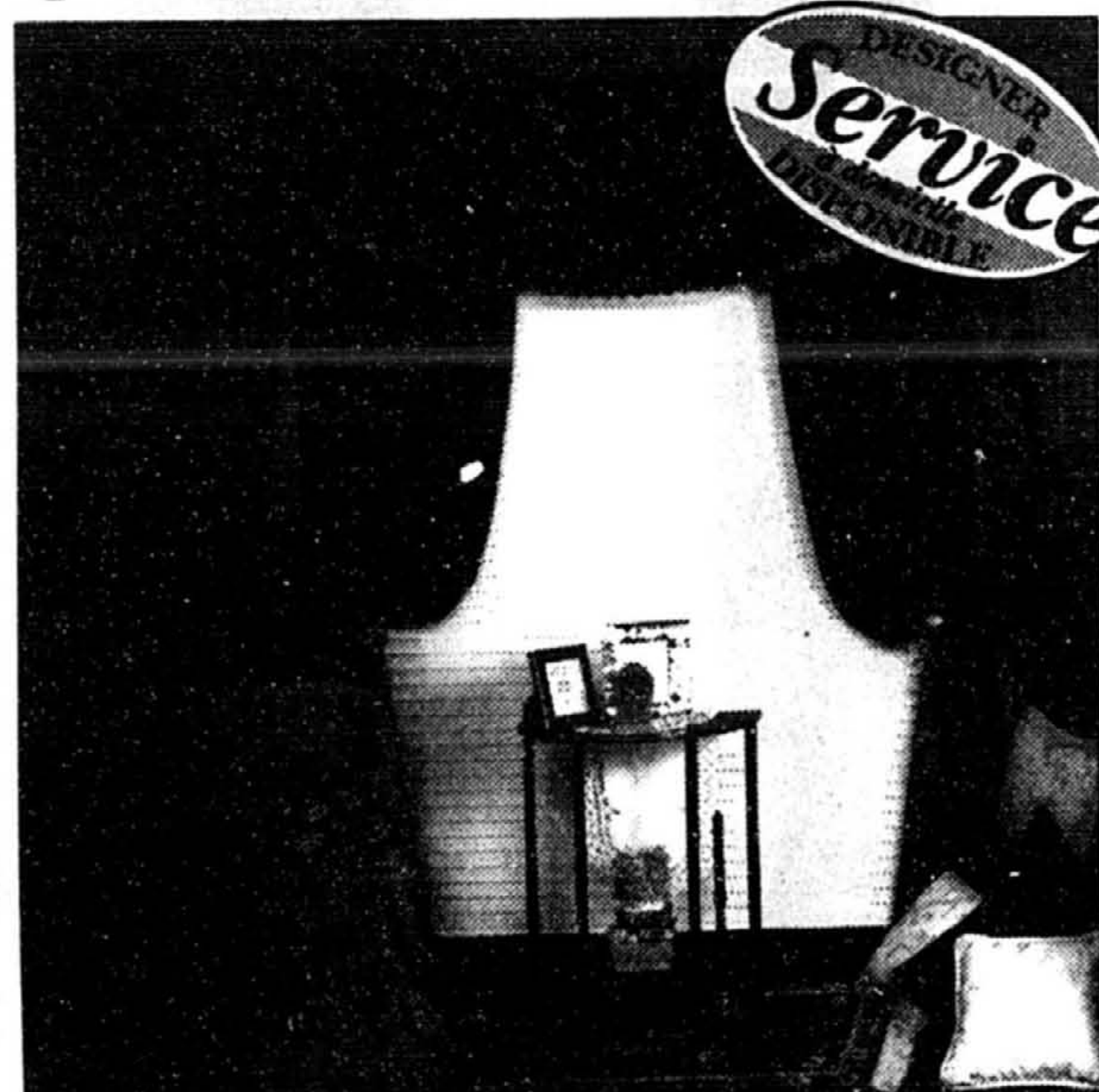
Pol Chantraine, qui a écrit ré-

comment un livre fort bien documenté sur les pêches dans le golfe du Saint-Laurent et sur les bancs de Terre-Neuve et du Labrador. La dernière queue de morue, signale déjà que la société Madelipêche tentera de faire porter le blâme sur un incendie causé par le manque d'expérience d'un ingénieur tout nouveau à bord.

Mais il a appris que le mazout que Madelipêche avait mis à bord du Rali II provenait des réservoirs d'un bateau qui n'avait pas pris la mer depuis trois ans. Un carburant dont l'utilisation réclamait des changements de filtres fréquents et qui aurait sans doute causé l'incendie à bord.

On s'occupe de vos fenêtres!

Nous avons une
GAMME COMPLÈTE de PARURES DE FENÊTRES
pour chaque pièce de votre maison



DESIGNER
Service
PERSONNEL

Nos designers créeront votre décor personnel, en magasin ou dans le confort de votre foyer. Les STORES VERTICAUX et HORIZONTAUX, les TENTURES et le REMBOURRAGE... NOUS OFFRONS LE TOUT!

HunterDouglas Draco Kaid VERTIGO SHADE-O-MATIC
Frontier ROBERT ALLEN JOANNE FARRICH TEXTILES JOANNE
Craobier Rosedale Lubotex Inc. EQUUS
... et beaucoup plus!

CLUB
ULTIMA

ST-LEONARD
6755 Métropolitain est
(coin Langelier)
Tél.: 322-2000

WEST ISLAND
3205 boul. des Sources
(Galerias des Sources)
Tél.: 685-6565

OUVERT 7 JOURS!

**ATTENTION DÉTAILLANTS
NE MANQUEZ PAS**

SUPERAUBAINES D'ÉTÉ
PUBLIEZ
VOTRE ANNONCE À
1/2 tarif

La saison estivale à demi-tarif dans La Presse, c'est un rendez-vous les mercredis 6, 13, 20 et 27 juillet dans le cahier spécial SUPERAUBAINES D'ÉTÉ

Pour plus de renseignements, composez le
(514) 285-6947

La Presse

ALCOOL DROGUE



DEPUIS 1978

**PAVILLON
GRAND ELAN**

4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ELAN À MONT-ROLLAND

Merci de votre
p'tit coup de cœur.



Au cœur de la solution

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR 229-7882

THERMOPOMPES EN LIQUIDATION

GARDEZ VOTRE SANG-FROID

Malgré la chaleur, restez de glace tout l'été grâce aux rabais sur toutes nos thermopompes.

NOUS BATTONS TOUS NOS CONCURRENTS!

Thermopompe 2 tonnes
LENNOX

À compter de **3 195\$**

**ECONO
TECH**

Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal
TÉLÉPHONEZ DÉS MAINTENANT...
733-1414



TOUT INCLUS!
• TAXES
• TRANSPORT
• PRÉPARATION
QUI DIT MIEUX?

*Prêt rachat royal de 60 mois, limite de 120 000 km, valeur résiduelle garantie, 1 000 \$ comptant ou valeur de reprise équivalente.

de blainville
700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

SUPER VENTE

**servicentre
PC plus**

17 et 18 juin

DECpc LP 433 sx
• Intel486™ SX/33 MHz
• Mémoire vive 4mo
• Disque dur IDE 127mo
• Unité de disquette 3 1/2
• Écran 14" SVGA 1024i
• Clavier/souris
• Dos 6.0/Windows 3.1
1695,00 \$



DECpc LP 433 dx
• Intel486™ DX/33 MHz
• Mémoire vive 16mo
• Disque dur SCSI 246mo
• Unité de disquette 3 1/2
• Écran 14" SVGA 1024i
• Clavier/souris
• Dos 6.0/Windows 3.1
2525,00 \$

1598, Beaulac (près du centre Place Côte Vertu)
Ville St-Laurent (Québec) H4R 1W8
(514) 856-7925

* Plusieurs autres modèles en inventaire
* 386, 25 et 40 MHz, 486 25/sx et 50/DX2
* Quantités limitées

Imaginez un ordinateur personnel pour la fête des Pères

digital

Le bilinguisme et l'influence de l'anglais progressent, note une étude du CLF

MAURICE GIRARD
PC

QUÉBEC

En dépit de la législation québécoise en faveur du français, le bilinguisme fait des progrès notables chez les élèves des établisse-

ments pré-universitaires anglophones, où l'anglais continue de dominer au point de constituer une force d'attraction quasi-irrésistible.

Une étude de 175 pages publiée hier par le Conseil de la langue française conclut à une légère

amélioration de la compréhension du français chez ces étudiants appartenant au réseau anglo-québécois d'écoles mais on y constate toutefois qu'une meilleure connaissance de la seule langue officielle du Québec ne traduit pas pour autant une plus grande fréquentation des francophones.

L'influence de l'anglais reste toutefois sans pareil: on la choisit trois fois sur quatre comme langue d'usage à la maison chez les parents issus des deux communautés linguistiques; les transferts linguistiques du français à l'anglais sont neuf fois plus nombreux que l'inverse.

Élargi à d'autres secteurs d'activités, l'étude permet d'établir que les progrès du bilinguisme dans ces institutions se sont faits surtout au détriment du français: «De façon pratique, cela veut dire que les francophones utilisent plus l'anglais que les anglophones n'utilisent le français et cela en 1991 autant qu'en 1978».

Réalisée auprès de 4077 élèves de 19 écoles et cégeps anglophones, cette recherche, financée à moitié par le Secrétariat d'État, visait à jauger la «conscience linguistique» des jeunes Québécois fréquentant les écoles de la minorité depuis l'adoption du français comme langue officielle.

Bilinguisme

Intitulée «Usages et attitudes linguistiques des jeunes qui étu-

dient l'anglais», la recherche, qui porte de la quatrième année à la fin du collégial, a produit des résultats à l'occasion déconcertants pour ses auteurs, qui constatent entre autres que «l'usage du français dans les activités culturelles des jeunes a reculé entre 1978 et 1991».

Ainsi si le bilinguisme progresse, l'influence de l'anglais semble dépasser l'entendement: «elle est restée constante après 15 années de francisation», observe le rédacteur de l'étude, Uli Locher, qui ajoute: «Ce qui nous a surpris, c'est surtout la force d'attraction relative de l'anglais qui l'emporte sur celle du français, souvent par des marges importantes... l'adaptation linguistique, si nécessaire, se fait très souvent en direction de l'anglais».

Ces accommodements favorisent toutefois «la compétence (qui) semble avoir augmenté (dans les deux langues), mais le comportement n'a pas nécessairement suivi. Le recul du français observé dans les écoles francophones équivaut à un progrès du bilinguisme. Dans les écoles anglophones, ce recul du français dénote un comportement moins bilingue qu'auparavant».

Et l'auteur de se surprendre de ce «contraste du monde homogène et clos des francophones» qui est pourtant plus bilingue et l'ouverture plus grande des anglophones vers le français alors qu'ils semblent adopter la seule

culture anglophone «dans leur comportement culturel».

Dans les échanges interlinguistiques, «ce sont les francophones et les allophones qui sont invités à participer dans un univers à dominance anglophone», souligne-t-on en trouvant cependant «prometteur» que les allophones et les anglophones «commencent à s'intégrer davantage dans le monde francophone».

Trouble avenir

D'ailleurs, le pessimisme règne chez les adolescents anglophones, dont 73 pour cent estiment que leur avenir se passera ailleurs qu'au Québec. «Ces intentions sont tellement généralisées qu'elles semblent dorénavant faire partie intégrante de l'identification de ce groupe d'âge», note-t-on en ajoutant que la Charte de la langue française est perçue par les jeunes anglophones comme «un ensemble d'interdictions et d'atteintes à leur liberté».

Ce défaitisme est communicatif aux francophones puisque 55 pour cent de leurs collègues de classe sont du même avis: «Une chose étonnante, nous avons noté que les francophones scolarisés en anglais ont parfois tendance à accepter les symboles de l'identification anglophone, y compris une image négative de leur propre groupe».

D'ailleurs, notent les auteurs, «des minorités non négligeables pensent toujours que les francophones sont xénophobes et devraient accepter le fait que c'est grâce aux anglophones que le Québec doit son développement économique...». La polarisation du débat politique depuis 1979, observe l'étude, n'a rien aidé. «Le fossé s'est creusé un peu plus entre les francophones, qui ont préservé et même amélioré l'image de leur propre groupe, et les anglophones et les allophones, où cette image des francophones s'est détériorée».

Les francophones vus par des étudiants anglophones

Résultats d'un questionnaire auquel ont répondu 4077 étudiants, de 19 écoles anglophones du Québec.*

Composante de l'image des francophones: distribution des réponses à quatre questions, en pourcentage.

	Accord complet	Accord	Désaccord	Désaccord complet
La meilleure chose qui puisse arriver aux Québécois, c'est qu'ils apprennent tous l'anglais.	24,2	35,1	30,3	10,4
Les francophones n'aiment pas les anglophones ni les immigrants; ils envient leur succès.	13,3	31,2	44,8	10,7
Les francophones devraient réaliser que le développement économique du Québec est dû surtout à l'esprit entrepreneurial des anglophones et des immigrants.	19,7	45,4	30,4	4,5
Les francophones ont mon respect et mon admiration parce qu'ils ont choisi de lutter pour être capables de vivre en français dans une Amérique anglophone.	7,7	24,3	39,7	28,3

Source: Conseil de la Langue française

Fabienne Sallin - (PC)

*Écoles, dans la région de:
• Montréal: 9
• Québec: 3
• Hull: 3
• Estrie: 1
• Gaspé: 1

LIBRAIRIE LE BOUQUIN

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC



ROLEX
OYSTER PERPETUAL
DATEJUST

Seulement chez votre bijoutier officiel Rolex

EVEREST

Joailliers - Bijoutiers depuis 1950

FABRICANT DE LA PRESTIGIEUSE BAGUE DE LA COUPE STANLEY 1993

8910, BOUL. LAJEUNESSE Tel. 388-5358

Agent Officiel CHERBACA

ACURA INTEGRA LS 1994 2 PORTES



- Boîte automatique
- Climatiseur
- Toit soleil électrique
- Glaces électriques ainsi que l'antenne et le verrouillage des portières
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS
- Suspension sport
- Moteur 142 chevaux
- 1,8 L double arbre à cames
- 16 soupapes
- Injection électronique
- Direction assistée selon vitesse
- 2 coussins gonflables

21 570\$

Taxes et transport en sus.

ACURA GABRIEL

GARANTIE PROLONGÉE 6 ANS OU 160 000 KM ET ASSISTANCE ROUTIÈRE

4645, boul. St-Jean, D.-D.-O. —

696-7777

TOYOTA COROLLA SPÉCIALE 1994

Prix Escompte 14 995\$ 1,260\$
Votre prix 13 735\$

OU: LOCATION **227\$ MOIS POUR 48 MOIS

TOYOTA CAMRY LE 1994

Prix Escompte 29 095\$ 4 300\$
Votre prix 24 795\$

OU: LOCATION **374,19\$ MOIS POUR 48 MOIS

LEXUS TOYOTA GABRIEL

3333, ch. Côte-de-Liesse, St-Laurent — 748-7777

HONDA CIVIC 1994 ÉDITION SPÉCIALE 4 PORTES

- Climatiseur
- Radio-cassette
- Enjoliveurs
- 2 miroirs
- Appui-bras
- Horloge digitale
- Plusieurs autres options

HONDA ACCORD LX 1994

CLIMATISEUR SANS FRAIS

* Taxes + Transport en sus + Financement conditions maison.

HONDA GABRIEL SERVICE ouvert du lundi au jeudi jusqu'à 21 h 30

7000, boul. Henri-Bourassa Est, Mtl-Nord — 327-7777

PROTEGÉ 1994

Prix Escompte 13 595\$ 1 900\$
Votre prix 11 695\$

* Taxes + Transport en sus + Modèle de base.

626 CRONOS

Prix Escompte 19 195\$ 3 215\$
Votre prix 15 980\$

* Taxes + Transport en sus + Modèle de base.

MAZDA GABRIEL Je me sens bien.

5333, rue St-Jacques Ouest, Montréal — 484-7777

VENTE

AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

DES MILLIERS DE MÈTRES À 1¢!

IL NE RESTE QUE 2 JOURS!

COTON
CHALLIS
RAYONNE
NYLON • TAFFETAS
• SOIE LAVÉE AU SABLE
• SOIE BRUTE
• FUGIETTE

TOUS LES PATRONS
Butterick
VOGUE
3 pour 1

ACCESSOIRES DE COUTURE

- Fils Gütermann
- Tous les appliques
- Ruban au mètre
- Tous les boutons
- Fermetures à glissières
- Velcro au mètre

ÉPARGNEZ 33 1/3%

Mc Call #7157

*MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT. ACHETEZ UN MÈTRE DE TISSU ET OBTENEZ-EN UN AUTRE POUR SEULEMENT 1¢.

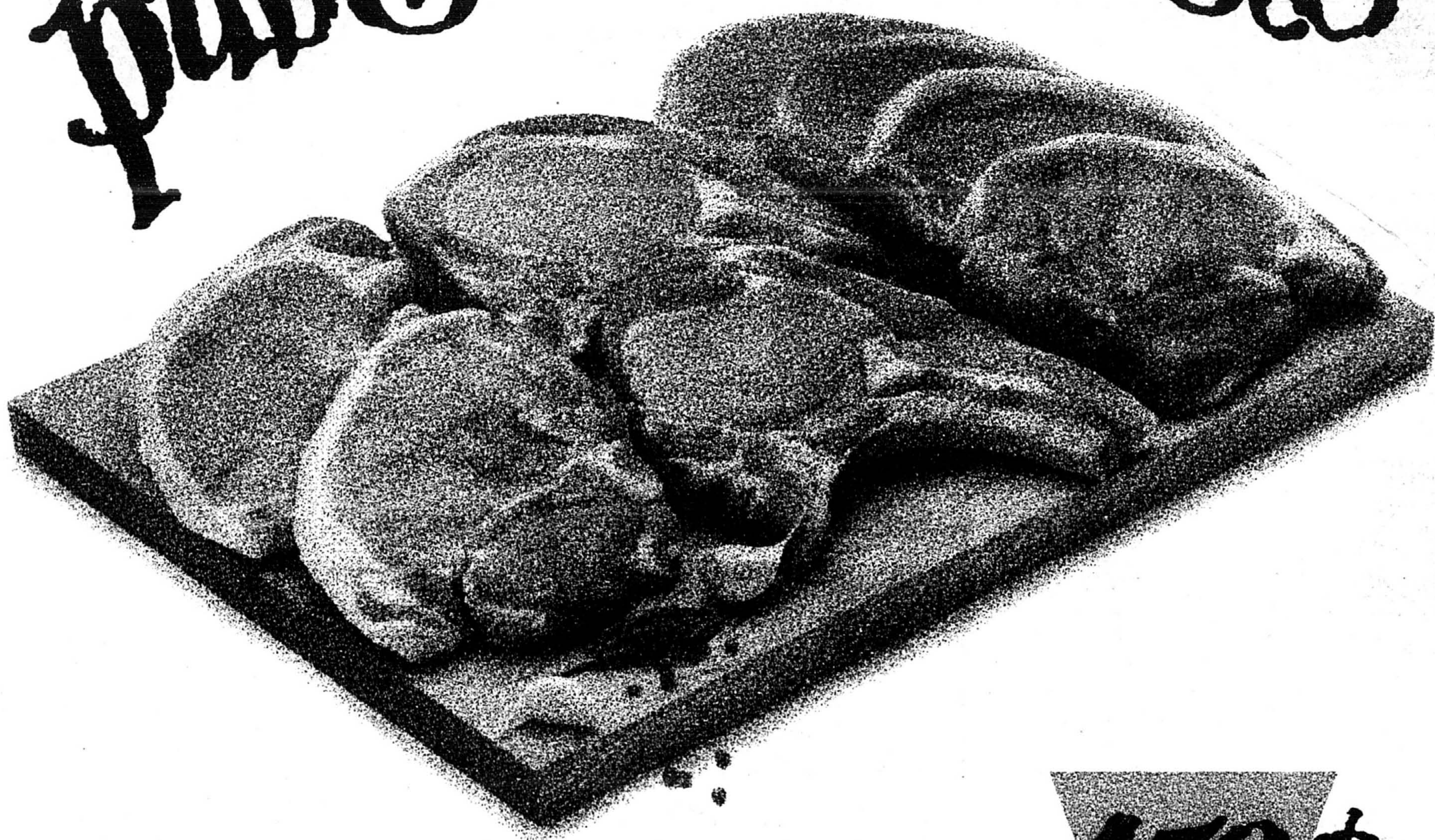
NOUVEAU!
LES GALERIES JOLIETTE
Joliette, Québec, 753-1144
PLACE HENRI-BOURASSA
11277, boul. Lacordaire, 327-1113

Bouclair

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 17 juin 1994

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

25 ans de publicité cochonne



Savoir que les viandes ♥ que vous achetez
sont toujours indéce[m]ment fraîches ✱ ça fait
aussi partie @ des bonnes choses de la vie.

**179\$
lb**

CÔTELETTES DE PORC
EMBALLAGE TRIO
2 CÔTES, 2 FILETS, 4 CENTRES
(3,95\$ LE KILO)



provigo

Vingt-cinq ans de bonnes choses